



4164819



Biblioteka Politechniki Krakowskiej



10000302710

Blank lined paper with three horizontal lines.



Faint pencil markings or a very light sketch, possibly resembling a stylized letter or symbol.

III. 28. 927

Cz. 1 - tekst

Cz. 2 - tablice w 6 grupach

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



100000302710

Le Vieux Bruxelles


1907

LE
VIEUX BRUXELLES

EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE

des Travaux de la Commission
constituée sous le patronage
de la Ville de Bruxelles
et de la Société d'Archéologie.

1907



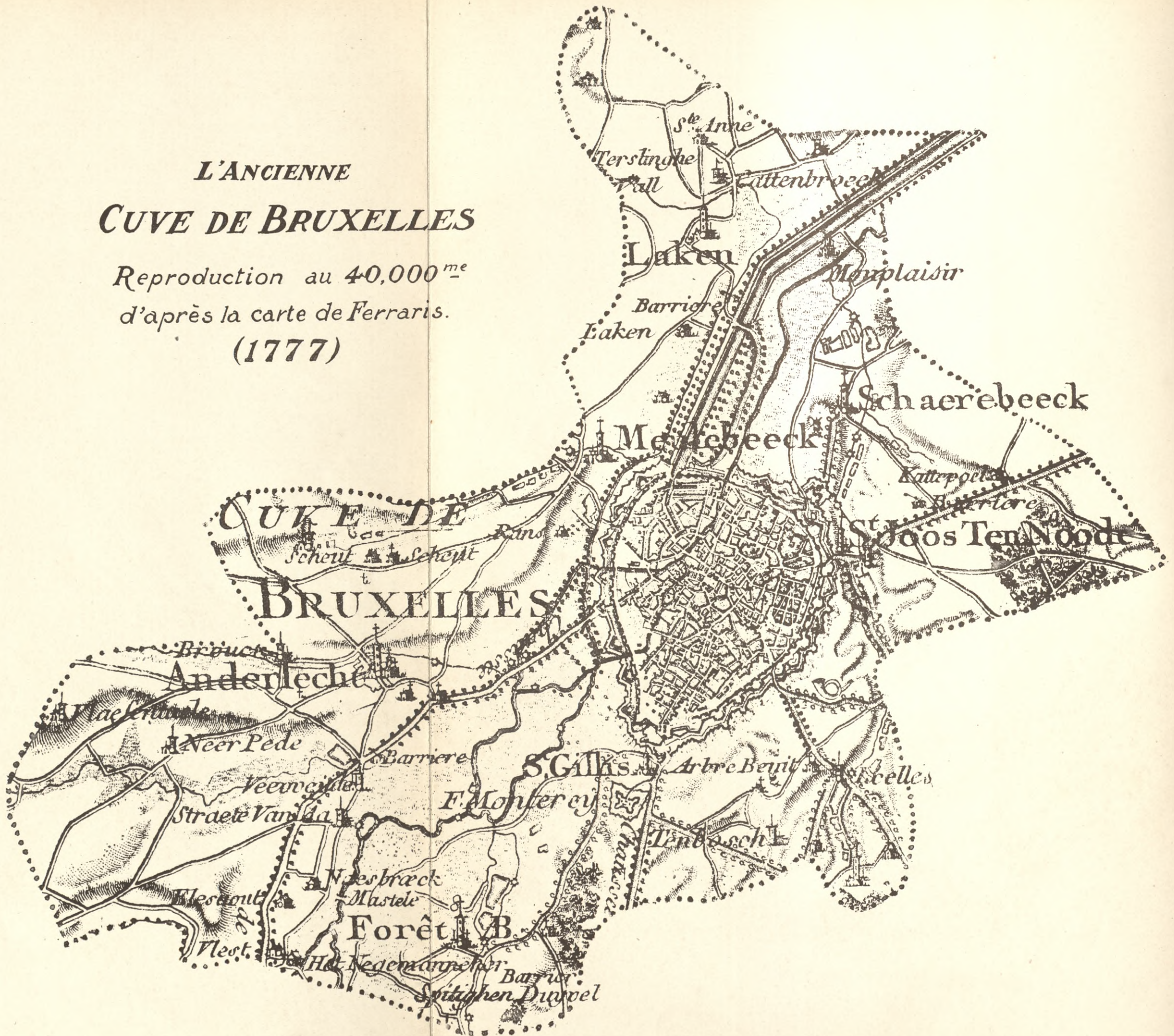
III. 28.927



Akc. Nr. D - 1332 / 58

L'ANCIENNE
CUVE DE BRUXELLES

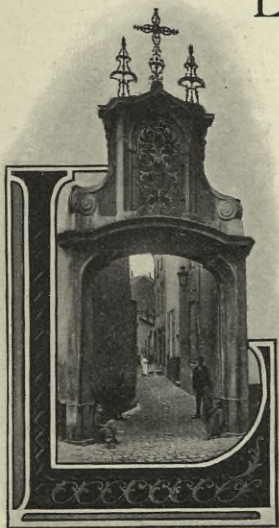
Reproduction au 40,000^{me}
d'après la carte de Ferraris.
(1777)





Introduction.

Les Travaux du Comité du Vieux Bruxelles



A ville de Bruxelles, qui s'enorgueillit, à juste titre, d'un long et noble passé, semble arrivée, au début du XX^e siècle, à un tournant de son histoire.

De grands travaux — l'appropriation et l'embellissement du Palais royal et de ses dépendances, le percement de l'impasse du Parc, l'établissement de la jonction directe Nord-Midi, la création d'une gare centrale au quartier de la Putterie complètement remanié, la continuation de la rue du Lombard et l'édification de vastes bâtiments communaux, l'aménagement du Mont des Arts et de la rue Coudenberg remplaçant notre vieux et sinueux *Steenweg* devenu la Montagne de la Cour, l'édification de somptueux édifices à cet endroit pour nos belles collections artistiques et nos riches archives — tous ces travaux importants vont modifier profondément l'aspect si caractéristique de la ville de Bruxelles, déjà bien changée par ceux qui furent effectués de 1867

à 1871 pour le vouûtement de la Senne dans son parcours urbain et la création des grands boulevards qui unissent le nord au sud de la cité.

L'administration communale de la ville de Bruxelles s'est émue à la pensée de voir bientôt disparaître, sous la pioche des démolisseurs, bien des choses qui, au cours des siècles écoulés, ont charmé les regards de tant de générations de Bruxellois.

Déjà, il y a quelques années, elle avait fait reproduire en aquarelle plusieurs coins pittoresques du quartier de la rue Sainte-Catherine, de la rue des Poissonniers et du Coin du Diable, aquarelles qui sont maintenant au Musée communal, à côté de nombreux dessins rappelant des points de vue bien curieux et quelquefois attendrissants à la mémoire de nos plus vieux concitoyens.

En 1903, sur la proposition de la Société d'Archéologie de Bruxelles qui, depuis longtemps, s'était préoccupée de la question et avait même déjà réuni un comité d'études, l'administration communale de la capitale décida de prendre sans retard les mesures propres à la conservation *iconographique* des édifices publics, des maisons particulières et généralement de tous les anciens documents architecturaux de notre ville.

C'est ainsi que fut constitué, le 15 janvier 1903, le *Comité du Vieux Bruxelles*, commission mixte composée mi-partie de membres du Collège et du Conseil communal, ainsi que de fonctionnaires de la ville, mi-partie de membres de la Société d'Archéologie.

Ce comité se donna pour première mission la tâche de rechercher dans l'étendue de la ville de Bruxelles, et en même temps de ses plus anciens faubourgs, les édifices, les bâtiments publics, les maisons particulières, etc., qui présentent un caractère ancien, un intérêt réellement artistique ou simplement pittoresque et d'en effectuer aussitôt la reproduction par la photographie, puis de réunir tous les documents obtenus en une grande collection de phototypies, accompagnées de courtes monographies, un grand album constituant le pieux résumé de toutes nos antiquités locales au moment des travaux qui vont bouleverser notre vieille ville.

Le jour même de son installation, quatre membres archéologues de ce Comité, MM. V. Tahon, P. Combaz, G. Cumont et L. Sneyers, acceptèrent la tâche de visiter, chacun individuellement, une des quatre grandes sections de la ville de

Bruxelles, pour y faire le relevé, rue par rue, des monuments et des maisons anciennes à signaler à un titre quelconque, pour leur ensemble ou pour leurs détails : portes, balcons, pignons, lucarnes, statues, décors de salons, cheminées, peintures murales, etc.

L'administration communale accorda un généreux subside à cette œuvre patriotique et, dès le printemps de 1904, l'on se mit à l'œuvre, sous la direction des archéologues.

Les travaux ainsi entrepris par le Comité du Vieux Bruxelles fournirent une magnifique collection de documents historiques et artistiques, curieux pour tous ceux qui s'occupent du glorieux passé de notre ville, pour ses fils comme pour les étrangers, et instructifs pour les artisans, les artistes, les architectes et tous les travailleurs des arts décoratifs et industriels.

Après la ville, les faubourgs ! Le long de nos antiques chaussées de Gand, de Haecht, de Waterloo, de Wavre, de Louvain, etc., se voient encore nombre de constructions, fermes seigneuriales et habitations particulières du XVII^e et du XVIII^e siècle, dont la reproduction est intéressante.

On trouve aussi, disséminés dans les vieux faubourgs, beaucoup d'édifices ou de restes d'édifices : églises, chapelles, couvents, maisons de campagne, etc., présentant un intérêt historique ou archéologique.

A l'heure qu'il est, plus de quatre cents clichés photographiques ont été pris et ont fourni des épreuves qui ont passé par l'examen du Comité du Vieux Bruxelles. Celles qui sont admises sont classées dans de grands albums *ad hoc*. Elles seront encore revues ultérieurement et les vues définitivement choisies auront — accompagnées de monographies succinctes — les honneurs de la grande publication spéciale, analogue à celles du *Vieux Paris* et du *Vieux Lyon*, que compte entreprendre bientôt le Comité du Vieux Bruxelles.

En attendant cette grande publication, le Comité a décidé d'offrir au public un petit album préliminaire contenant une centaine de reproductions des documents les plus caractéristiques qu'il a relevés depuis quatre ans et qui se rapportent à la cuve de Bruxelles.

C'est cet album qu'il soumet aujourd'hui à la bienveillante attention de ses concitoyens, avec l'espoir qu'il les intéressera et que chacun, dans sa rue ou dans son quartier, voudra bien signaler les maisons, édifices, fermes, etc., offrant un

sérieux intérêt et que leur mauvais état ou des travaux projetés menacent d'une prochaine disparition.

LE COMITÉ DU VIEUX BRUXELLES :

Le Secrétaire,
GEORGES SMETS,
Docteur en histoire.

Le Président,
CH. BULS,
Ancien Bourgmestre de Bruxelles

Les Vice-Présidents,

LÉON LEPAGE, Échevin de la ville de Bruxelles et Membre de la Chambre des Représentants.
VICTOR TAHON, Ingénieur, Ancien Président de la Société d'Archéologie.

MM. EMILE BRUYLANT, Échevin de la ville de Bruxelles.
PAUL COMBAZ, Professeur à l'Académie Royale des Beaux-Arts.
FRANZ CUMONT, Conservateur délégué aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels.
GEORGES CUMONT, Avocat, Conseiller de la Société d'Archéologie.
VICTOR DE LOCHT, Avocat, Conseiller communal.
le baron ALFRED DE LOË, Conservateur aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels,
Président de la Société d'Archéologie.
LÉON FURNÉMONT, Conseiller communal et Membre de la Chambre des Représentants.
MAURICE LEMONNIER, Échevin de la ville de Bruxelles et Membre de la Chambre des Représentants.
ALFRED MABILLE, Directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
LOUIS PARIS, Conservateur à la Bibliothèque Royale.
MARTIN SCHWEISTHAL, Bibliothécaire de S. A. R. la Comtesse de Flandre.
JEAN SEGERS, Inspecteur général du Domaine permanent de la ville de Bruxelles.
LÉON SNEYERS, Architecte.
ISIDORE TEIRLINCK, Professeur, Membre de l'Académie Royale Flamande.
ERNEST VAN DEN BROECK, Conservateur au Musée Royal d'Histoire Naturelle.
JULIEN VANDERLINDEN, Avocat, Membre de la Chambre des Représentants.
JEAN VAN MALDERGHEM, Archiviste de la ville de Bruxelles.



Les Remparts

1

L'Enceinte intérieure.

Les planches ci-jointes représentent des restes de la première enceinte murale de Bruxelles.

Il subsiste de cette enceinte de très nombreux fragments; les uns dégagés des constructions qui les entourent, les autres enclavés dans les bâtisses des particuliers.

La planche I est une vue prise, à l'extérieur de l'ancienne ville, d'une tour située au fond d'une maison rue de Villers, habitée aujourd'hui par plusieurs ménages; la planche II montre le mur adjacent rue de Bavière.

Les planches III et IV représentent une tour importante de l'enceinte, située près de l'ancienne Steenpoort, à l'angle du tracé des remparts. Cette tour, ainsi que la partie du rempart adjacente, toutes deux fort bien conservées, font partie aujourd'hui du domaine de la ville de Bruxelles et se trouvent placées dans une cour attenante à la nouvelle école de la rue de Rollebeek.

La planche V est la photographie d'une troisième tour, vue de la Montagne du Parc et située au fond du jardin de l'immeuble appartenant à M. Matthieu.

Fréquemment des modifications apportées par les propriétaires à leurs maisons mettent momentanément à découvert des tours et des parties de mur d'enceinte. C'est ainsi que la planche VI nous fait voir, dans l'état où elle se trouvait en 1905-1906, une tour, jadis contiguë à l'ancien monastère de Berlaimont, dans l'enclos limité par les rues d'Assaut et des Comédiens et que, sur la planche VII, on aperçoit les dispositions du mur à l'intérieur de la ville et les arcades qui soutenaient le chemin de ronde telles qu'elles existaient lors de la démolition des bâtiments intérieurs d'une maison de la rue Steenpoort.

L'agrandissement prochain des musées et la création du Mont des Arts feront probablement disparaître une partie de mur très intéressante (pl. VIII) formant le fond des maisons rue de l'Empereur, où l'on aperçoit la crête de l'ancien rempart avec la découpe de ses créneaux et même quelques pierres de couronnement de

ces créneaux, encastrées dans la partie des constructions récentes en briques qui surmontent le vieux rempart.

La première mention d'une enceinte murale à Bruxelles est celle de Gramaye (*Bruxella cum suo Comitatu 1606*), qui en fixe l'érection au règne de Lambert II, dit Baldéric, frère de Henri le Vieux (1046-1063). La ville, dit le document anonyme sur lequel Gramaye appuie son opinion, était munie de 8 portes et de plus de 24 tours.

Les portes ont subsisté longtemps, la démolition des dernières date de la fin du siècle dernier; quant aux tours, il en reste, actuellement encore, huit en entier et deux incomplètes. Parmi les premières il y a lieu de citer celle dite « la Tour Noire », parfaitement restaurée en 1888 par les soins de la ville de Bruxelles et dont la planche IX nous montre les détails.

La date acceptée par Gramaye paraît devoir être infirmée par l'examen des restes de notre enceinte; cet examen porte à faire reculer jusqu'au premier quart du XII^e siècle l'exécution de nos premiers remparts, ainsi qu'il résulte de textes tirés de documents dont l'authenticité ne saurait être mise en doute et de la présence d'arcs en ogive dans la partie inférieure de la tour située près de l'ancienne Steenpoort. La Commission se propose d'ailleurs de rechercher les documents nouveaux qui pourraient apporter la lumière sur ce point.

Ces vieux remparts se caractérisent, comme il convient d'ailleurs dans l'architecture militaire, par une grande simplicité de décoration, mais ils ont une superbe allure et de très belles proportions.

La Tour Noire est un spécimen remarquable des fortifications à la fin de l'époque romane dans notre pays.

Les tours avaient primitivement à leur partie supérieure une plate-forme découverte analogue à celle qui a été refaite lors de la restauration du Château de Gand, mais, à Bruxelles, on a jugé utile de couronner la Tour Noire d'une toiture conique, toiture que nos tours ont portée, dans la suite, avant leur déclassement provoqué par la construction d'une nouvelle enceinte plus étendue en 1357.

P. COMBAZ.

II

La deuxième enceinte.

De la deuxième enceinte murale de la ville, en majeure partie construite entre les années 1357 et 1383, il ne reste plus que la Porte de Hal, servant aujourd'hui de musée d'armes et d'armures.

Cette enceinte se composait de sept portes et d'un mur crénelé défendu par 74 tours, dont la *Grosse Tour* et la *Tour bleue*, beaucoup plus élevées que les autres, étaient les plus remarquables. Son développement total mesurait environ 7,500 mètres.

Les portes étaient toutes établies dans la direction des portes de la première enceinte. Cinq d'entre elles furent démolies en 1782 et 1784; la sixième, celle de Laeken, en 1808. Quant à la septième, la Porte de Hal, dont on posa, dit-on, la première pierre en 1381, elle ne fut maintenue que parce qu'elle servait de prison. Elle faillit cependant disparaître à son tour, en 1832, à la demande d'un certain nombre d'habitants de Bruxelles et du faubourg de Saint-Gilles. A cette époque, aucune des modifications qui y avaient été apportées jusqu'alors n'avait encore sérieusement altéré le caractère architectural du monument. Vers 1839, on remplaça les fenêtres carrées de la façade vers la ville, construites sous le règne du roi Guillaume, par des fenêtres ogivales d'un goût fort douteux. Quelques années après, on eut la malencontreuse idée de substituer aux fenêtres rectangulaires de l'avant-corps, vers Saint-Gilles, les fenêtres et la grande baie gothiques que l'on y voit à présent et qui contrastent de si mièvre façon avec les lignes sévères de cette partie de l'édifice.

Comme d'autres constructions militaires élevées à Bruxelles au XIV^e siècle, la Porte de Hal fut bâtie sur un plan affectant la forme d'un fer à cheval. Cette forme n'a point varié, pas plus que celle de ses murs qui s'élevaient tout droits, sans aucune arcature, à une hauteur de près de 23 mètres, et étaient couronnés d'une galerie saillante de plus de 3 mètres d'élévation, assise sur un rang serré de corbeaux. Au bas de cette galerie, percée d'ouvertures carrées et de meurtrières, étaient placées des gargouilles pour l'écoulement des eaux pluviales tombant sur la terrasse ou provenant de la fonte des neiges (1). Une étroite toiture en

(1) Deux de ces gargouilles existent encore.

ardoises couvrant cette galerie régnait autour de la terrasse, laquelle était réservée aux *engins* ou pièces d'artillerie. Enfin, de nombreuses *vues* ou meurtrières étaient percées dans les murs, qui n'avaient pas moins de 3 mètres d'épaisseur, et correspondaient aux salles intérieures, qu'elles étaient appelées à éclairer, de façon toutefois à ne pas laisser pénétrer les traits ou les projectiles du dehors, et à assurer aux défenseurs d'excellents postes d'observation. Au centre, du côté opposé à la ville, se trouvait un avant-corps formé de deux puissants contreforts à pans coupés, dont la base angulaire était construite en manière d'éperon. Ces contreforts, reliés à leur sommet par un arc en anse de panier, formaient ainsi une immense baie et protégeaient l'entrée au moyen d'un large mâchicoulis inférieur qu'ils enserraient et d'où on pouvait laisser choir sur les assaillants, en cas d'attaque, des matières pondéreuses et enflammées. Plus bas que le mâchicoulis supérieur formé par l'arc des contreforts, se trouvaient deux petites fenêtres carrées, et, sous le mâchicoulis inférieur, une autre fenêtre carrée plus grande, légèrement cintrée, au-dessus de laquelle on remarquait une meurtrière unique. Toutes ces ouvertures donnaient le jour aux deux étages de l'édifice. Là se trouvaient la chambre de levage de la herse et celle de la manœuvre du pont-levis, dont les chaînes passaient à travers deux trous obliques pratiqués dans le mur aux deux côtés supérieurs de l'issue. Un large fossé, défendu par un pont en pierre à trois arches et sur l'extrémité duquel venait s'abaisser l'avant du pont-levis, complétait de ce côté la défense de la porte, dont l'issue pouvait laisser passer les plus grands charrois et était elle-même défendue au centre par une porte de chêne garnie de fer et précédée d'une herse en avant de laquelle venaient retomber, à hauteur de la voûte, les contrepoids du pont-levis. Aucune communication n'existait entre l'issue et les parties intérieures de l'édifice, dans lequel on pénétrait, du côté de la ville, par deux petites portes ménagées à droite et à gauche du passage et donnant accès au rez-de-chaussée et aux escaliers conduisant aux étages. Ces escaliers, construits en pierre dans l'épaisseur des murs, qui étaient de briques avec revêtement en pierres de taille de moyen appareil, avaient un mètre de largeur.

La salle du premier étage occupait toute la superficie du bâtiment, et présentait trois divisions rectangulaires et une quatrième semi-circulaire. Elle avait, dans sa plus grande longueur, 18 mètres. Ses voûtes d'ogive, à nervures croisées apparentes retombant sur deux rangs de colonnes cylindriques, formaient trois nefs d'une admirable conformation. Celle du second étage avait les mêmes dimensions et possédait également deux rangs de colonnes, mais elle n'était pas

voûtée. De profondes et étroites embrasures, largement évasées, comme celles du premier étage, y laissaient pénétrer le jour, tout en permettant aux hommes de garde de suivre les mouvements du dehors. C'était principalement aux arbalétriers qu'était confié le soin d'empêcher l'approche des remparts, et cette tâche leur était singulièrement facilitée par la disposition des meurtrières rayonnant autour des salles. Au-dessus du second étage se trouvait la terrasse.

Telle était la Porte de Hal dans sa forme primitive, et telle elle était encore dans la première moitié du XIX^e siècle.

Depuis 1827, des modifications y furent successivement apportées. Nous en avons déjà signalé quelques-unes. La plus importante fut celle opérée de 1868 à 1870 par l'architecte Beyaert. Si nous la mentionnons ici, c'est uniquement pour faire remarquer qu'elle a laissé intacte toute la vieille construction, à l'exception toutefois de la façade vers la ville, — déjà enfouie de plusieurs mètres, par suite du nivellement des boulevards en 1828, et qui n'était composée que d'un mur plat percé de quelques ouvertures ogivales, datant à peine d'un quart de siècle, et d'une issue dont on ne voyait plus que l'arc brisé, muré d'ailleurs, — et de la partie supérieure, à laquelle on ajouta un couronnement formé de mâchicoulis, d'échauguettes et d'une immense toiture.

La planche X est une vue du bâtiment avec son avant-corps, prise du côté de l'entrée, vers Saint-Gilles. Elle offrirait l'image complète de la porte, telle qu'elle était au moyen âge, abstraction faite de la fenêtre gothique du premier étage qui a remplacé l'ancienne fenêtre carrée, si le mur de soutènement qui la sépare, par une cour à ciel ouvert, du square qui l'entoure, n'en masquait pas l'issue, dont on n'aperçoit que l'arc, actuellement fermé au moyen d'un vitrage.

La planche XI montre la salle du premier étage, dont la structure est superbe et qui, sous le rapport de la hardiesse et de l'élégance, pouvait rivaliser avec les grandes salles des plus beaux châteaux féodaux.

Ces deux vues donnent une idée de ce que devait être, dans son ensemble, la deuxième enceinte murale de Bruxelles et du soin qui avait présidé à sa construction.

J. VAN MALDERGHEM.

Les Pignons de Bruxelles.

Malgré la constante reconstruction des maisons de Bruxelles et leur continue adaptation aux exigences de l'étalage ou au goût moderne, notre ville a encore conservé un nombre considérable de vieux pignons.

Ce couronnement caractéristique a souvent échappé aux changements qui ont transformé les parties inférieures de la façade.

Nous montrerons dans la grande publication que prépare la Commission d'études historiques du Vieux Bruxelles l'origine et l'évolution du pignon brabançon, les ressemblances et les différences qu'il présente avec ceux des autres villes belges.

Les plus anciens pignons que nous puissions encore montrer ne remontent pas au delà de la fin du XV^e siècle; ce sont ceux de l'hôtel Ravenstein et de l'ancien institut Dupuich, qui lui fait face.

Ce sont des pignons triangulaires à gradins, coupés de cordons saillants, en grès lédien, à profil gothique, formant larmier.

Les autres pignons sont tous du XVII^e et du XVIII^e siècle. Le plus ancien qui soit daté porte le millésime 1617 et nous fournit donc un point de départ authentique. On le voit au n^o 46 de la rue des Sables couronnant une modeste maison (pl. I).

Le pignon de l'hôtel du *Grand Bavière*, Vieux-Marché-aux-Grains, 16 (pl. II), doit être un peu postérieur, car le gradin supérieur s'est transformé en un fronton demi-circulaire.

Nous constatons à la maison de la *Porte Rouge*, 23, place Sainte-Catherine (pl. III), une diminution dans le nombre des gradins et la transformation de la partie supérieure en un fronton triangulaire.

Au n^o 8 de la rue Sainte-Catherine (pl. IV), nous ne trouvons plus que quatre gradins, mais par contre un développement des volutes qui portent le fronton circulaire, de profil classique.

Le pignon de la maison, *Marché-au-Fromage*, 22 (pl. V), n'a plus que trois degrés et sa voisine, au n^o 24 (pl. V), seulement deux; la maison, 84, *Marché-aux-Herbes* (pl. VI), n'en montre plus. Nous constatons donc qu'à mesure de l'atrophie des gradins, un autre système de décoration se substitue

à l'ancien, par suite de l'introduction d'éléments empruntés à l'architecture de l'Italie; mais on remarquera en même temps que la silhouette de ces frontons s'applique au comble d'une façon moins logique que le fronton gothique; la même critique peut être adressée au pignon de la maison, n° 31, rue de la Fourche (pl. VII).

Vieille-Halle-aux-Blés, n° 1 (pl. VIII), le système nouveau a complètement remplacé l'ancien et nous voyons apparaître l'élément terminal, la boule sur un socle, qui, avec les pots à feu, les vases, les bustes, couronnera dorénavant les pignons découpés d'une façon fantaisiste.

Les deux pignons de la rue Sainte-Catherine, nos 28 et 30 (pl. IX), datés respectivement de 1697 et de 1716, nous marquent la transition du style de la Renaissance au style baroque. Ce dernier s'est complètement emparé du décor des pignons aux maisons, nos 99 et 101, du Marché-aux-Herbes (pl. X).

Avec ces maisons se clôture ce que nous sommes tentés d'appeler l'ère pittoresque de notre architecture flamande. Nos artistes, tout en se laissant séduire par la beauté italienne, imprimaient encore jusque-là un accent flamand à leurs productions et leur originalité se marquait joyeusement en tous ces pignons découpant notre ciel brumeux de leur silhouettes curieuses. A partir du commencement du XVIII^e siècle, nos architectes se soumettent, un à un, à la lourde pompe du style Louis XIV, comme on le voit au n° 61 de la rue de la Madeleine (pl. XI) et au n° 12 de la rue Bodenbroeck (pl. XII).

Aux façades de ces maisons, comme à celle du n° 91 du Marché-aux-Herbes (pl. XIII), on constate la disparition de tout caractère national et la prédominance absolue des ordres classiques.

Dans le dernier quart du XVIII^e siècle, la maison démolie de la rue des Sols (pl. XIV), portant le millésime 1771, révèle le style baroque français dans toute sa pureté. A sa fantaisie, s'oppose, dans la maison, place Sainte-Catherine, n° 11 (pl. XV), la sévérité correcte qui annonce le prochain avènement du style Louis XVI.

Enfin, le fronton, n'ayant plus aucune signification structurale, devenu un membre inutile, disparaît, comme on le constate au n° 22 de la rue de la Braie (pl. XVI). C'est la maison moderne, sans tête.

CH. BULS.

Les Portes

De tout temps, la porte fut la baie qui permet de livrer passage, de pénétrer dans la chaumière comme dans le château, dans la maison du bourgeois comme dans le palais du prince ou dans le temple du Seigneur.

Au cours des siècles, la porte ou l'*huis*, ainsi qu'on l'appela longtemps, subit une évolution parallèle à celle des mœurs et à celle de l'architecture. Simple, solide et souvent rébarbative au moyen âge, la porte s'humanisa, si l'on peut dire, à la Renaissance, s'alourdit sur la fin de celle-ci, devint aimable et accueillante avec le XVIII^e siècle et finit par être tout à fait confortable aux temps modernes.

Au moyen âge, la porte jouait un rôle infiniment plus sérieux que de nos jours. A cette époque d'insécurité et de méfiance perpétuelles, la fermeture du logis, que l'occupant fût riche ou qu'il fût pauvre, avait une importance que notre temps ne songe plus à lui attribuer.

On sait de quel appareil formidable : pont-levis, herses, chaînes et barres de fer, étaient armées les portes de villes ou de châteaux forts.

A l'intérieur des villes — et notre vieille cité brabançonne n'échappa pas à cette règle — les portes des maisons, bourgeoises ou patriciennes, participaient plus ou moins de ces moyens de défense. Elles étaient généralement étroites et disposées de façon à rendre difficile l'accès de la demeure. De dimensions réduites (1 mètre à 1 m. 50 de largeur sur 2 mètres à 2 m. 50 de hauteur), elles ne pouvaient livrer passage qu'à une seule personne à la fois. Cette entrée, qui le plus souvent donnait directement de la rue dans la salle principale du rez-de-chaussée, devait être facile à clore, à barricader et à défendre. Ne fallait-il pas, en ces temps de trances continuelles, s'entourer de toutes les précautions possibles pour assurer sa tranquillité et son repos ?

Pendant les XIII^e et XIV^e siècles, la période des ducs de Brabant, l'architecture des portes bruxelloises fut extrêmement simple : point ou peu de sculptures ; une ouverture surmontée d'un arc en plein cintre (ou en anse de panier) avec larmier mouluré ; d'autres fois, une baie ogivale ou même rectangulaire, à arêtes rabattues ou à chanfreins plats ou incurvés ; rarement, une archivoltte en tiers-point au nu du mur, surmontant un linteau et formant ainsi une sorte de tympan ; enfin, à quelques maisons cossues, aux *steenen* des nobles, une archivoltte à claveaux, au tympan trilobé, l'arc reposant sur des colonnettes à chapiteaux à crochets.

Au XV^e siècle, la période bourguignonne, l'arc en accolade (ou en accent

circonflexe) donne quelque mouvement à ces dispositifs modestes. Cet arc est parfois orné de crochets et cimé d'un fleuron. On trouve aussi qu'une ogive très surbaissée est accompagnée de deux écoinçons artistement fouillés, comme à la porte de la chapelle Saint-Georges, Montagne de la Cour. Enfin, il arrive que la baie est prise dans une travée de croisée et offre une imposte correspondant aux panneaux supérieurs des fenêtres, deux petits corbeaux soulageant la portée du linteau. Les armoiries du maître du logis se détachent souvent au-dessus de l'huis, timbrées de leur heaume à visière et enveloppées de leurs lambrequins déchiquetés. Les niches, les colonnettes et les pinacles entrent en scène et le style flamboyant vient, vers le temps du Téméraire, orner les portes de sa riche et curieuse végétation.

Quant à la boiserie des portes, à cette époque, elle se composait généralement d'un seul vantail ou battant, formé d'ais en chêne, peu ou point sculptés; quand sculptés, en feuilles de parchemin, le décor par excellence des boiseries au moyen âge. Ces ais étaient solidement reliés entre eux par de fortes traverses ou des croix de Saint-André du même bois bardées, vers l'intérieur, et par de robustes pentures en fer ouvré, vers l'extérieur. Une serrure massive munie d'une lourde clef et de verrous respectables s'ajoutaient à ces moyens de défense, que complétaient une multitude de clous à tête en pointe de diamant, symétriquement enfoncés dans le vantail. Un *guichet* ou *judas*, à grillage serré, entaillé à hauteur des yeux, permettait à l'habitant du logis de dévisager le visiteur et de lui faire passer un examen en règle avant de l'admettre en sa demeure.

La porte était souvent surmontée d'un *auvent*, d'autres fois précédée d'un *porche*. Dans la suite, le porche fut réservé aux églises. Nous le retrouvons, ce porche, modernisé, absolument méconnaissable, avec ses glaces remplaçant les panneaux de bois, à la porte des cafés et des restaurants d'aujourd'hui. Mais ce n'est plus le porche, c'est le *tambour* ! Un perron de quelques marches, à simple ou à double rampe donnait ordinairement accès à la porte de l'habitation, principalement dans les rues du bas de la ville, sujettes aux crues fréquentes de la Senne.

Au moyen âge, les portes dites *cochères* ou *charretières* étaient peu connues à Bruxelles. N'en avaient que les palais des princes ou les hôtels des grands seigneurs et des hauts prélats. Elles étaient parfois accompagnées d'une porte plus petite, la *poterne*, qui, en temps ordinaire, livrait passage aux piétons et aux gens de service. D'autres fois, l'un des vantaux de la porte cochère était entaillé d'une plus petite porte, qui était réservée aux usages ordinaires. Les portes des boutiques étaient souvent coupées en deux, horizontalement, et le panneau

supérieur, tenu ouvert, tandis que le panneau inférieur, tenu fermé, s'ouvrait en tirant un loquet.

La dénomination de *portail* fut plus spécialement conservée aux portes monumentales des églises ou des hôtels de ville. Les magnifiques portails de Sainte-Gudule, de Notre-Dame des Victoires, au Sablon, et de notre antique palais communal en sont de remarquables modèles. Voir ces planches et aussi celle du portail latéral de l'église d'Anderlecht. Le portail (nouveau) de l'ancienne église de Laeken (pl. XXIX) est une belle représentation d'un morceau de ce genre, à l'époque du gothique flamboyant.

Au XVI^e siècle, les dimensions des portes s'agrandissent à mesure que s'éveille la confiance. L'élargissement des baies amène la multiplicité des portes *bâtardes*, celles à deux vantaux, dont un seul s'ouvrait et, un peu plus tard, des portes cochères.

L'emploi de meilleurs assemblages fait abandonner les pentures en fer ouvré et tout l'attirail gothique du moyen âge. Au surplus, nous sommes arrivés à la Renaissance, au temps de Charles-Quint et de Philippe II. Les mœurs sont tout autres. Les beaux-arts, dont l'architecture, ont éprouvé de profondes modifications et nos artistes vont s'appliquer à embellir et à décorer l'entrée du logis, jusqu'alors si sévère.

Les chambranles sont composés de pieds-droits supportant une arcade en plein cintre ou en anse de panier. Des colonnes ou des pilastres à chapiteaux accostent cette baie et sont surmontées d'une frise avec architrave et corniche. Réminiscences d'Athènes et de Rome bousculant une technique révolue, un attique et un fronton triangulaire ou tronqué viennent parfois couronner le tout aux entrées des demeures patriciennes. Bruxelles n'a guère conservé de modèles purs de cette époque. La porte du Grand Saumon, quai au Sel, à Malines, construite en 1525, est due à un architecte bruxellois, Jean Borremans, et constitue un type remarquable de la première époque de la Renaissance.

Bien qu'elle ait été décapitée de son fronton, la porte du jardin des Arbalétriers, rue d'Isabelle, à Bruxelles, datant de 1625, est un spécimen intéressant de la deuxième époque (pl. I).

Comme boiseries, les parois massives, jadis grossièrement assemblées, sont remplacées par des bâtis formant cadres et dans lesquels les panneaux, simplement embrevés, se trouvent encadrés de moulures. Les panneaux eux-mêmes se couvrent de sculptures. D'abord la feuille de parchemin d'antan, puis des arabesques ou, en très bas relief, des attributs. Un *mauclaire*, richement sculpté,

s'applique souvent sur l'intervalle entre les deux vantaux. Voir celui de la porte principale de l'Hôtel de ville, orné de l'effigie de Saint-Michel, patron de Bruxelles.

Il est à remarquer que jusqu'à l'époque des archiducs, c'est-à-dire jusqu'au XVII^e siècle, l'*imposte* est plutôt rare. L'allée reste généralement obscure. Jusqu'alors aussi les portes, tant intérieures qu'extérieures, ne s'ouvrent que de l'intérieur, à moins qu'on n'en ait la clef. Aussi faut-il, pour se faire ouvrir, heurter le vantail du *marteau* en bronze ou en fer forgé qui s'y trouve fixé. On sait à quel point l'art de nos fondeurs et de nos ferronniers s'exerça sur les marteaux des portes, comme il s'était livré carrière sur leurs ferrements compliqués.

Sous le règne d'Albert et d'Isabelle, Bruxelles prend l'éclat d'une résidence royale.

A ce moment (1595-1630), se généralise l'imposte, cette ouverture vitrée, grillée et entourée d'un cadre plus ou moins orné que nous retrouvons surmontant la plupart des portes du temps. A ce moment aussi, la porte commence à jouer un rôle important dans les relations sociales. Le seuil de la demeure devient un lieu de réunion entre voisins et voisines, un parloir où l'on s'installe commodément, à la belle saison, pour deviser avec les passants et recueillir les nouvelles de la ville, du pays ou de l'étranger, comme cela se fait encore dans maintes de nos petites villes de province.

On comprend, dès lors, que le *maître des œuvres* se soit aussitôt préoccupé de donner à l'entrée et à son cadre une décoration en rapport avec cette destination nouvelle. Les portes extérieures furent donc embellies avec tout le soin et le goût auxquels peut prétendre un salon improvisé.

Les chambranles empruntent à l'architecture de la fin de la Renaissance ses plus riches et souvent aussi ses plus lourds motifs. Nos artistes brabançons ajoutent leur inspiration aux cinq ordres de colonnes. Les piédestaux, les fûts des colonnes, les pilastres et les frises se parent de volutes et de rinceaux aux courbes élégantes.

Fréquemment les pieds-droits et l'archivolte sont coupés de bossages placés à intervalles réguliers, comme à la porte de la rue Mellery, à Laeken, et à celle de la rue des Six-Jetons, n° 18 (pl. VI). Ces bossages s'ornent parfois de têtes de lions ou d'arabesques. On trouve aussi des chambranles en ordre rustique, dans lequel les colonnes et les membres d'architecture sont décorés de bossages vermiculés.

Un balcon à balustrade vient souvent couronner cet ensemble, comme à la porte du n° 48 de la rue Sainte-Catherine (pl. VII).

Il arrive que l'arc est porté en encorbellement sur des pieds-droits obliques, comme dans la porte de l'hôtel Dupuich, rue Ravenstein (pl. II).

L'imposte se multiplie. Des fois, c'est un simple *oculus*, ouverture ronde ou ovale sertie d'une pierre moulurée. Voir la maison des *Deux Nègres* (1701) à l'angle de la rue de la Colline et de la Grand'Place et la maison de la rue des Ursulines, n° 23 (pl. V). D'autres fois, c'est un encadrement accosté de moulures en volutes, ou bien encore la porte est prise dans une ouverture de fenêtre, la partie supérieure formant l'imposte. Les battants sont magnifiquement habillés. Un mauclaire, avec, en son milieu, la statuette de la Vierge ou celle d'un saint patron complète le décor. Voir, au musée de la Porte de Hal, la superbe porte de la Maison des Poissonniers, démolie en 1872 (pl. XXX).

Un type fréquent, à la fin du XVII^e siècle, c'est l'ouverture en arc surbaissé entre deux pilastres avec une corniche supportant une niche et deux vases.

Mais le bombardement de 1695 anéantit 4000 maisons de Bruxelles et, dans ce désastre affreux, disparurent la plupart des spécimens de portes qui rappelaient encore les siècles des ducs de Brabant, des princes bourguignons et de la domination espagnole.

Nos magistrats communaux secondèrent les vues du gouverneur des Pays-Bas, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, qui favorisa activement la reconstruction de la ville de 1696 à 1700.

C'est de cette époque que datent les intéressantes portes de notre admirable *Forum*.

Nous arrivons au XVIII^e siècle. Les armes des puissances alliées ramènent la Belgique, un instant conquise, sous le sceptre de la Maison d'Autriche. Bruxelles s'embellit de nouveau sous Marie-Elisabeth, sœur de Charles VI (1726-1741) et sous Charles de Lorraine (1743-1780). Les styles fin Louis XIV, Régence et Louis XV vont donner naissance aux plus gracieux modèles d'entrées qu'il soit possible d'imaginer. Rien de charmant comme les portes de cette époque, dont Bruxelles a conservé des types nombreux et variés.

L'imposte n'est plus dans un cadre spécial. Il fait corps avec la porte elle-même et se pare de décors délicats en bois sculpté ou en fer forgé.

Les vantaux en menuiserie sont formés de cadres dans lesquels viennent s'embrever des panneaux à un ou à deux parements, entourés de jolies moulures. Des *palâtres*, plus ou moins ciselés, entourent la serrure, qui est à *bosse*.

Voir les portes du n° 49, rue Fossé-aux-Loups, du n° 45, rue du Pont-Neuf, et de tant d'autres maisons bruxelloises encore existantes.

Au XVIII^e siècle, les carrosses commencent à abonder à Bruxelles. On élargit les baies d'entrée pour leur livrer passage et, comme la présence d'une

porte cochère semble attester que l'habitant de la maison est en possession d'au moins un de ces majestueux véhicules, les portes de ce nom deviennent une enseigne de fortune, une sorte d'honneur et elles se multiplient rapidement.

La substitution des deux battants au vantail unique de jadis fit surgir des questions d'étiquette nouvelles. On n'ouvrait les deux battants que pour les très grands personnages. Un seul battant devait suffire aux seigneurs sans importance.

C'est au XVIII^e siècle aussi que se propagèrent les portes de fer, à claire-voie, thèmes heureux où s'exerça le talent des serruriers d'art. Peu ou pas, à Bruxelles, à cause de la rigueur du climat. Ce n'est que depuis la possibilité d'obtenir de grandes glaces épaisses pour les fermer, c'est-à-dire, fin du XIX^e siècle, que l'on en vit quelques modèles en notre ville.

Mais tout passe. Le style rocaille, ce style original, sorte de réaction contre la symétrie qui, à partir de la Renaissance, avait gouverné l'architecture et la décoration, était devenu très en vogue et faisait fureur chez nous, comme chez nos voisins de France et d'Allemagne. Le maniérisme, dans lequel il tomba, le rendit odieux et, vers 1780, apparut le style dit Louis XVI, qui remit la ligne droite en honneur et, avec elle, tous les jolis ornements qui caractérisent la fin du XVIII^e siècle.

C'est l'époque des Guimard et des Zinner, du palais des États-Généraux, de la place Royale, des rues Royale et Ducale, etc.

Un remarquable modèle de porte monumentale de ce temps est celui de l'abbaye de Forest (pl. XXXI), d'un très noble dessin. Voir aussi les portes du n^o 9 du quai aux Barques (pl. XXIII), du n^o 2 de la rue Bodenbroeck (pl. XXIV), du n^o 8 de la rue du Chêne (pl. XXVI), etc.

Viennent la République et l'Empire. Bruxelles n'est plus qu'un chef-lieu de département. Les portes de l'époque n'abondent pas, heureusement pour l'esthétique de ces fragments architecturaux. Tel le n^o 55 de la rue du Marais (pl. XXVIII).

Passons sous silence les portes quelconques de la première moitié du XIX^e siècle, période néfaste pour la construction. L'heureux retour au style national, vers 1860, a produit une extrême variété de belles portes, qui s'adaptent parfaitement, dans leur éclectisme, à toutes les nécessités de la vie contemporaine.

En terminant, nous exprimerons le regret que la place nous ait fait défaut pour citer tout ce qui mérite l'attention, mais, en parcourant notre album, on se rendra facilement compte des traits qui caractérisent les portes bruxelloises aux diverses époques de l'existence de la cité.

VICTOR TAHON.

Les Façades.

La ville de Bruxelles n'a pas pu conserver, comme certaines villes de province, de nombreuses demeures du moyen âge ou même de la Renaissance, et cette pénurie de maisons anciennes remonte jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

A la suite du bombardement inutile et cruel que le maréchal de Villeroi lui fit subir en 1695, toute la partie centrale de la vieille ville ne présentait plus qu'un monceau de décombres.

Les vieilles demeures de la Grand'Place, dont il ne nous reste que le souvenir et la représentation bien imparfaite dans quelques vieux tableaux déposés au musée, disparurent sous les éclats des bombes; notre superbe hôtel de ville n'échappa que par miracle.

La grande chaussée comprenant le Marché-aux-Poulets, le Marché-aux-Herbes et la rue de la Madeleine fut bouleversée de fond en comble, ainsi qu'en témoigne le recueil (*Perspective des ruines de Bruxelles*, par A. Coppens, 1695) auquel collabora Richard van Orley.

Un plan de la ville de Bruxelles par Harrewyn, dressé peu de temps après, montre toute l'étendue du désastre en figurant le périmètre de la partie détruite par le bombardement.

D'un autre côté, les dangers d'incendie que présentaient les maisons à pans de bois amenèrent peu à peu les autorités à les proscrire ou à provoquer la démolition de celles qui subsistaient encore, chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Vers 1867, il n'existait plus qu'une seule de ces maisons, rue Plattesteen; elle fut englobée dans les travaux d'assainissement de la Senne et de création des nouveaux boulevards, qui firent une large percée dans l'agglomération de la partie basse de la ville et amenèrent la démolition des vieux quartiers avoisinant la rivière.

Parmi les constructions dont on doit regretter la disparition à cette époque, figure au premier rang la *Loge des Poissonniers* construite en 1639 d'après les plans de l'architecte Antoine van Schelle et démolie en 1871.

Enfin, l'élargissement de certaines artères, motivé par le développement constant de la circulation, a provoqué, depuis cette époque, l'éventrement de

plusieurs quartiers anciens : la rue de Loxum a été élargie, une nouvelle percée est en voie d'exécution entre la place Saint-Jean et le boulevard central, la Montagne de la Cour est en démolition et le quartier de la Putterie disparaîtra probablement dans quelques années.

Il n'est donc pas étonnant que Bruxelles ait surtout à montrer des façades appartenant aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Parmi elles, il faut mettre hors de pair les somptueuses demeures des corps de métier de la Grand'Place, si heureusement remises en état sous l'administration éclairée du bourgmestre M. Buls et qui forment un ensemble vraiment incomparable.

En dehors des édifices religieux dont nous n'avons pas à nous occuper, la construction la plus ancienne de Bruxelles est l'hôtel dit de Ravenstein situé dans la rue de ce nom et longeant un des vieux escaliers des Juifs. C'est dans cet hôtel, qui date du XV^e siècle, que naquit Marnix de Sainte-Aldegonde.

La jolie bretèche en saillie sur la façade de cet hôtel rue Terarken (pl. I) attire l'attention des archéologues en même temps que l'ensemble pittoresque, dans la rue Terarken, de l'hôtel et de la vieille synagogue (pl. II et III) constitue avec l'escalier qui les sépare un des derniers coins de ville anciens de la capitale.

Nous ne possédons plus dans Bruxelles de façades datant de la Renaissance; presque toutes avaient été détruites par le bombardement de 1695 et il ne subsiste qu'un nombre très limité de maisons antérieures à cette date.

Parmi ces dernières, il convient de citer :

1^o Les deux maisons à pignon, démolies il y a quelques années lors de l'agrandissement des musées et situées rue du Musée (pl. IV).

L'une d'elles avait, comme le montre la photographie prise au moment de la démolition, une porte appartenant à la dernière période ogivale;

2^o La petite maison du XVI^e siècle si caractéristique, rue Ravenstein (pl. V), à côté de la pharmacie moderne en style de la même époque;

3^o La façade de la maison au coin de la rue de la Putterie et de la rue du Marché-au-Bois, portant dans son cartouche la date de 1682 et ayant conservé intactes ses jolies fenêtres à meneaux (pl. VI);

4^o Celle d'une maison de moindre apparence, avec le millésime de 1690, Montagne de l'Oratoire, à l'angle de la rue des Denrées, dont les fenêtres ont perdu leurs croisillons de pierre (pl. VII).

Ces deux maisons ont un pignon à gradins, découpure fort usitée chez nous au XVI^e siècle et improprement appelée de style espagnol;

5° La façade d'une maison de derrière d'un immeuble de la rue de l'Impératrice, n° 16, dont le millésime a malheureusement disparu du cartouche qui le portait (pl. VIII).

Cette jolie façade, si bien proportionnée dans les détails et si élégante dans son ensemble, est un vrai modèle de l'architecture italienne appliquée avec le tempérament coloriste d'un Flamand;

6° La façade fort caractéristique de la rue de l'Etuve, n° 13, dont l'abat-jour de porte trilobé est des plus intéressants (pl. IX) et qui paraît aussi remonter à une époque antérieure au bombardement.

Une enseigne, placée sur la partie inférieure de la fenêtre du premier étage, a caché longtemps le gracieux balcon en pierre à balustres tors dont les exemplaires ne sont plus nombreux actuellement.

Après le bombardement de 1695, on se mit immédiatement à l'œuvre pour effacer toutes les traces du désastre; c'est pendant les dernières années du XVII^e siècle et pendant les premières années du siècle suivant que s'élevèrent presque toutes les somptueuses maisons de la Grand'Place et que l'on construisit un grand nombre de maisons neuves dans les quartiers démolis de la ville.

Le style italo-rubénien y fleurit dans toute la plénitude de son développement.

Quelques-unes de ces demeures sont datées, d'autres ne peuvent l'être que par analogie.

La plupart conservent l'ordre dit *colossal*, les pilastres de la façade s'étendant à partir du premier étage jusqu'à la corniche.

Un petit nombre seulement possède le pignon découpé.

A cette période on doit rapporter :

1° La pittoresque façade de la maison rue de la Collégiale, n° 2 (pl. X);

2° Les maisons nos 99 et 101 rue du Marché-aux-Herbes; l'une d'elles a conservé seulement son pignon ancien, l'autre façade est restée complète (cf. Pignons, pl. X);

3° La chapelle Sainte-Anne, rue de la Montagne, dont l'architecte est inconnu, mais dont la façade se rapproche intimement, comme type, de celle de l'église de Bon-Secours, bâtie par Jean Cortvrient (1672) (pl. XI);

4° La tour de l'ancienne église Sainte-Catherine, place Sainte-Catherine (pl. XII);

5° Une façade très caractéristique datée de 1697, rue du Marché-aux-Herbes, n° 36 (pl. XIII);

6° La grande boucherie, rue du Marché-aux-Herbes, rebâtie en 1698 sous la direction de De Bruyn, architecte et contrôleur de la ville de Bruxelles (pl. XIV);

7° La superbe façade si bien conservée en son entier, au fond de la cour d'un immeuble, rue de Flandre, n° 48, jadis contigu aux dépendances de l'ancien couvent de Jéricho.

Elle porte, en chronogramme, la date de la construction (1697) et la signature de l'architecte Jean Cosyns (pl. XV);

8° Une façade analogue rue Bodenbroeck avec le millésime de 1729 (cf. Pignons, pl. XII);

9° La maison à pignon, rue de la Madeleine, n° 61 (cf. Pignons, pl. XI);

10° L'hôtel de style si sobre, mais néanmoins si élégant, élevé en 1734, rue de Malines, nos 26 et 28 (pl. XVI).

Dès le début du XVIII^e siècle, apparaît aussi chez nous le style classique et froid borrominien et quelques-unes des demeures précédentes s'en ressentent, mais, de même que le style rocaille de l'époque Louis XV, il n'eut guère l'occasion de se manifester dans les constructions bruxelloises.

Il ne se rencontre dans la capitale que quelques façades complètes du genre rocaille; toutefois, un grand nombre de portes, refaites dans le style à la mode, remplacèrent des portes plus anciennes.

A cette période nous rattacherons :

1° La maison rue Steenpoort, n° 10, dont la façade tout entière en rocaille a été si bien conservée et qui, comme sa voisine, date de 1760, époque à laquelle la rue Steenpoort a été élargie à la suite de la démolition de l'ancienne porte de ville dite *la Steenpoort* (pl. XVII);

2° Une fort jolie façade également en rocaille, rue de l'Impératrice, n° 23, avec le millésime de 1763 (pl. XVIII);

3° Un hôtel, place Sainte-Catherine, n° 11, portant la date de 1759, mais de style classique (cf. Pignons, pl. XV);

4° La façade de l'hôtel de la Poste, rue du Fossé-aux-Loups, n° 32, ne portant pas de date mais présentant avec celle de l'hôtel précédent les plus grandes analogies (pl. XIX);

5° La façade de la maison rue Haute, n° 42 (pl. XX);

6° La façade, rue de l'Ecuyer, nos 3 et 5, entièrement conservée dans son état primitif à partir du premier étage et datée de 1763 (pl. XXI);

7° Une maison, aujourd'hui démolie, située jadis rue des Sols, n° 23, avec le millésime de 1771; la façade fortement ornementée n'était pas du goût le plus pur (cf. Pignons, pl. XIV);

8° Une partie de la façade postérieure d'un bâtiment situé rue aux Laines,

aujourd'hui également démoli. On y remarquait un tracé curviligne rattachant la partie centrale aux deux portions adjacentes, du meilleur goût et dont nos architectes modernes semblent s'être inspirés (pl. XXII);

9° L'entrée de la galerie Bortier, rue de la Madeleine, avec un cartouche portant la date de 1763 (pl. XXIII).

Ce portique de proportions massives avec son plantureux tympan sculpté, entrée de l'ancien hôtel du Roi d'armes du Brabant, est d'un style qui rentre tout à fait dans la manière de Faid'herbe ou de Cosyns et il semble appartenir à une époque antérieure à la date de 1763 qui, d'après Schoy, est peut-être celle d'une restauration;

10° La façade de l'hôtel d'Ursel, rue du Marché-au-Bois, élevée à la suite du siège de Bruxelles en 1745 par le maréchal de Saxe. L'architecte, le chevalier Servandoni (né à Florence, en 1695), qui en est l'auteur, avait accompagné le maréchal dans la campagne des Français aux Pays-Bas (pl. XXIV).

La fin du XVIII^e siècle nous a laissé à son tour quelques bâtiments remarquables du style Louis XVI formant l'ensemble des ministères actuels et des deux chambres, celui des hôtels de la place Royale et de la place des Martyrs.

C'est en 1769 que l'on déblaya les ruines de l'ancien palais des ducs de Brabant, incendié en 1731, que l'on nivela la place Royale et la place des Palais et que l'on créa la rue Royale actuelle joignant la place Royale aux hôtels ministériels. Dès 1770, on érigeait les premières constructions sur la place, suivant les plans de l'architecte Guimard; le palais de la Nation, construit sur les plans du même architecte et dont la première pierre avait été posée le 14 août 1779, fut terminé en 1783.

Les hôtels des particuliers rue Royale et rue Ducale sont de la même époque.

A ces constructions il faut ajouter :

1° la façade de l'ancienne école militaire, rue de Namur, en face de la rue de l'Arsenal. Cette façade, ancienne entrée du couvent de Coudenberg, peut être considérée comme l'expression la plus complète et la plus délicate du style Louis XVI en Belgique (pl. XXV);

2° l'hôtel d'Egmont, place du Petit-Sablon, aujourd'hui hôtel du duc d'Arenberg, rebâti en 1753;

3° l'hôtel rue des Paroissiens, n° 12 (pl. XXVI).

Les Intérieurs.

Quant aux dispositions et aux décorations intérieures des habitations, la ville de Bruxelles paraît bien pauvre en documents du passé, si on la compare à certaines villes de province.

Quelques appartements du XVIII^e siècle subsistent encore, mais ne tarderont pas à disparaître.

Les planches ci-jointes I à VII en représentent des fragments.

Signalons également l'intérieur de la chapelle Saint-Georges, Montagne de la Cour, du premier quart du XVI^e siècle, aujourd'hui aménagée en dépendance de la Bibliothèque royale (pl. VIII) et la cour intérieure de l'un des immeubles de la Grand'Place avec sa jolie colonnade et sa porte si caractéristique représentées dans la planche IX.

La cause de cette pénurie est que Bruxelles, capitale du royaume, s'est embellie de jour en jour et a joui d'une prospérité croissante qui a conduit ses habitants, par amour du luxe, à suivre la mode et à détruire souvent de fond en comble les décorations intérieures pour les remplacer par d'autres au goût du jour.

Toutefois, un certain nombre de maisons ont conservé des escaliers intéressants par les sculptures du pilastre de départ et, lors de toutes les démolitions d'immeubles faites au cours des dernières années, l'administration communale s'est réservé les termes sculptés que l'on rencontrait.

La collection de ces termes au Musée communal de Bruxelles peut donner une idée de l'ingéniosité des artistes et elle offre un grand intérêt en montrant à nos décorateurs tout le parti que l'on peut tirer de la sculpture dans l'agencement d'un membre aussi simple de la construction.

P. COMBAZ.

Les Détails.

Sous ce titre, le Comité du Vieux-Bruxelles a rangé tout ce qui intéresse plus spécialement le lecteur au point de vue simplement décoratif des édifices, des maisons ou des rues de la ville de Bruxelles avant le XIX^e siècle.

Ce chapitre réunit donc les *fenêtres* et les *lucarnes*, les *balcons* et les *balconnets*, les *niches* et les *encoignures*, les *rampes* et les *départs d'escaliers*, les *enseignes*, les *ferronneries*, les *peintures murales*, les *sculptures*, les *verrières*, la *céramique*, etc.

Ces ouvrages d'artistes ou d'artisans brabançons, dont le talent s'est épanoui sous la protection des souverains des Pays-Bas ou du magistrat de la ville, donneront, par leur sélection et leur classement, un court aperçu de la manière, du goût et de l'habileté que ces travailleurs, aux noms ignorés pour la plupart, ont apportés dans l'exécution de leurs œuvres.

Nous disons un court aperçu, car, malgré notre vif désir, nous devons, dans cette publication préliminaire, nous limiter à quelques spécimens choisis parmi les nombreuses reproductions qu'a faites le Comité. Les riches collections de notre Musée communal et de nos Musées royaux d'art décoratif, les nombreuses et belles publications que nous possédons sur l'art national, notamment les admirables *Documents classés* de J. VAN YSENDYCK, offrent des sources abondantes, inépuisables même, aux fervents de ces études.

Nos détails ne sont pas tous également remarquables. Comme on le verra, certains ont du mérite, d'autres pas. Mais tous ont une communauté d'origine, de terroir : le vieux sol bruxellois. Et cette communauté suffit pour que, de leur étude, ressortent d'utiles leçons d'art et d'histoire.

Ces leçons, nous n'avons pas la prétention de les formuler. Plus modestement, nous laisserons parler les documents que nous présentons à nos concitoyens.

Qu'il nous soit cependant permis d'y ajouter quelques mots.

Tels qu'ils sont, ces détails variés offrent des solutions souvent élégantes, quelquefois passables simplement, mais toujours d'un vif intérêt, apportées par nos artistes d'autrefois aux problèmes qu'ils eurent à résoudre, *dans les conditions de leur temps*.

Les principes et les méthodes qu'ils ont suivis pourront certainement être

repris avec avantage, dans bien des cas, par les artistes et les artisans de nos jours. Mais sous la réserve de toujours tenir compte *des conditions de notre temps* et de ne pas s'en tenir exclusivement aux formules purement archéologiques, excellentes et respectables en soi, mais bien vétustes parfois pour des hommes du XX^e siècle.

Il peut paraître étrange de l'entendre d'un fidèle ami de l'archéologie, mais il faut bien le dire cependant : nous sommes hantés vraiment par l'archéologie !

L'immense littérature consacrée à l'histoire de l'art nous a fait connaître le moindre des détails que nous ont légués les siècles révolus.

Grâce aux travaux nombreux, savants et complets sur la matière, grâce au progrès étonnant des arts graphiques, les styles anciens n'ont plus de secret pour nous. Et nos artistes, nos architectes, nos artisans — les traditionalistes, s'entend — peuvent choisir, dans ce vaste trésor de l'art, le style de l'époque qu'ils préfèrent et nous donner des restitutions de la plus scrupuleuse et de la plus frappante exactitude.

Pour réussies, admirables quelquefois, que soient ces copies serviles, satisfont-elles complètement nos yeux épris d'harmonies plus larges et plus modernes, de nécessités ou de sensations nouvelles ?

Autrement dit, si les auteurs des originaux avaient vécu de notre temps, avec notre mentalité artistique, eussent-ils donné à leurs œuvres une conception, aux détails une allure identiques à celles des objets copiés, par exemple à celles des détails représentés aux planches qui vont suivre ?

Nous ne le pensons pas.

Frappés du courant nouveau des idées, de l'évolution des mœurs et des progrès réalisés dans la vie matérielle, ils auraient sans doute modifié leur goût, et leur œuvre serait devenue le reflet des besoins intellectuels et physiques de notre époque.

L'accord parfait entre leur conception personnelle de l'art, du monde et de la vie et les nécessités spéciales de leur temps sera donc la règle de nos modernes créateurs, jeunes pionniers de l'art, élèves de nos académies et même de nos écoles professionnelles.

A tous ces concitoyens qui étudieront ces détails, documents du passé, legs de leurs ancêtres brabançons, nous nous permettrons de le redire, après d'autres plus autorisés : Oui, l'art est toujours en marche ; sans cesse il se renouvelle d'une façon lente, imperceptible et émouvante au spectacle des progrès constants accomplis par la science et par l'industrie dans tous les domaines de l'activité humaine.

Respectueux des chefs-d'œuvre des temps anciens, observateurs sagaces des

méthodes qu'ont suivies leurs auteurs ingénieux, l'artiste et l'artisan d'à présent chercheront donc à faire l'emploi le plus judicieux des matériaux modernes : pierres, briques, béton, bois, métaux, verre, céramique, etc., et à fondre leurs détails dans un ensemble varié aux tonalités gaies et claires. Ils ne voudront pas que leur œuvre soit belle avant d'être utile, ils voudront que, chez elle, tout soit utile et que tout soit beau en même temps.

Cet idéal, ils le réaliseront en tenant les yeux invariablement fixés sur les sources éternelles de l'art : la nature et la vie.

VICTOR TAHON.

Table des Illustrations et des Planches

	Pages.
L'Ancienne Cuve de Bruxelles, reproduction au 40,000 ^e , d'après la carte de Ferraris (1777) . . .	4
Maisons de la Grand'Place, entre la rue de la Tête-d'Or et la rue au Beurre (frontispice) . . .	5
Entrée de la rue de la Cigogne. Rue du Rempart-des-Moines (lettrine)	5
Cour de l'Hôtel Ravenstein. Rue Ravenstein (cul de lampe)	8

PLANCHES DÉTACHÉES

REMPARTS

- I. Tour de l'enceinte intérieure. Rue de Villers.
- II. Pan de mur de l'enceinte intérieure, attenant à la tour de la rue de Villers. Rue de Bavière.
- III. La Steenpoort, côté extérieur, vers l'ouest. Rue Steenpoort.
- IV. La Steenpoort, côté extérieur, vers l'est. Rue Steenpoort.
- V. Tour de l'enceinte intérieure. Rue de la Montagne-du-Parc.
- VI. Tour et pan de mur de l'enceinte intérieure. Rue des Comédiens, 41.
- VII. La Steenpoort et le mur attenant, côté intérieur.
- VIII. Pan de mur de l'enceinte intérieure. Rue de l'Empereur.
- IX. La Tour Noire. Place Sainte-Catherine.
- X. Porte de Hal, côté extérieur.
- XI. Porte de Hal, salle du premier étage.

PIGNONS

- I. Pignon à gradins (1617). Rue des Sables, 46.
- II. Pignon à gradins et à fronton semi-circulaire. Hôtel du *Grand Bavière*, place du Vieux-Marché-aux-Grains, 16.
- III. Pignon à gradins et à fronton triangulaire. *A la Porte Rouge*, place Sainte-Catherine, 23.
- IV. Pignon à gradins et à fronton semi-circulaire porté par des volutes. Rue Sainte-Catherine, 18.
- V. Pignon à gradins et à volutes. Rue du Marché-aux-Fromages, 22 et 24.
- VI. Pignon à gradins atrophiés. Rue du Marché-aux-Herbes, 84.
- VII. Pignon à gradins atrophiés. Rue de la Fourche, 31.
- VIII. Pignon à volutes. Place de la Vieille-Halle-aux-Blé, 1, démoli.
- IX. Pignons de style baroque (1697 et 1716). Rue Sainte-Catherine, 28 et 30.
- X. Pignons de style baroque. Rue du Marché-aux-Herbes, 99 et 101.
- XI. Maison de style Louis XIV. Rue de la Madeleine, 61.
- XII. Maison de style Louis XIV (1729). Rue Bodenbroeck, 12.
- XIII. Maison de style Louis XIV. Rue du Marché-aux-Herbes, 89 et 91.
- XIV. Maison de style Louis XV. Rue des Sols, 23, démolie.
- XV. Maison à fronton triangulaire (1759). Place Sainte-Catherine, 11.
- XVI. Maison de la fin du XVIII^e siècle. Rue de la Braie, 22.

PORTES

- I. Porte de l'ancien jardin des Arbalétriers (1625). Rue d'Isabelle, 8.
- II. Porte cochère du XVII^e siècle. Rue Ravenstein, 2.
- III. Porte cochère et imposte du XVII^e siècle. Rue du Miroir, 85.
- IV. Porte et imposte du XVII^e siècle. Rue Haute, 182.
- V. Porte et imposte du XVII^e siècle. Rue des Ursulines, 23.
- VI. Porte cochère du XVII^e siècle. Rue des Six-Jetons, 18.
- VII. Porte, imposte et balcon du XVII^e siècle. Rue Sainte-Catherine, 48.
- VIII. Porte cochère de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle. Rue de l'Étuve, 42.
- IX. Porte de style Louis XIV. Rue des Bouchers, 68.
- X. Porte Louis XIV. Rue des Paroissiens, 19 et 21.
- XI. Porte cochère et grille d'imposte de style Louis XIV. Quai au Bois-de-Construction, 5.
- XII. Porte de style Louis XV. Rue d'Anderlecht, 40.
- XIII. Porte et grille d'imposte Louis XV. Rue des Tanneurs, 62.
- XIV. Porte et grille d'imposte Louis XV. Rue du Marché-au-Charbon, 42.
- XV. Porte et grille d'imposte de style Louis XV. Rue des Tanneurs, 73.
- XVI. Porte de style Louis XV. Rue des Longs-Chariots, 14.
- XVII. Porte de style Louis XV. Rue des Ursulines, 51.
- XVIII. Porte et grille d'imposte de style Louis XV. Rue des Tanneurs, 88.
- XIX. Porte et grille d'imposte de style Louis XV. Rue des Comédiens, 20.
- XX. Porte de style Louis XV. Rue de l'Impératrice, 23.
- XXI. Porte de style Louis XV et porte de style Louis XVI. Quai au Bois-de-Construction, 1 et 2.
- XXII. Portail latéral de l'église du Béguinage (1770).
- XXIII. Porte de style Louis XVI. Quai aux Barques, 9.
- XXIV. Porte cochère et balcon de style Louis XVI. Rue Bodenbroeck, 2.
- XXV. Porte cochère et grille d'imposte de style Louis XVI. Rue des Douze-Apôtres, 18 et 20.
- XXVI. Porte cochère de style Louis XVI. Rue du Chêne, 8.
- XXVII. Porte cochère et balcon du XVII^e siècle. Rue Neuve, 13.
- XXVIII. Porte cochère de style Empire. Rue du Marais, 55.
- XXIX. Portail moderne de l'ancienne église de Laeken, de style gothique flamboyant.
- XXX. Porte de la maison des Poissonniers, du XVII^e siècle. Musée de la Porte de Hal.
- XXXI. Entrée monumentale de l'abbaye de Forest, de style Louis XVI.

FAÇADES

- I. Bretèche de l'hôtel Ravenstein. Rue Terarken.
- II. Façade postérieure de l'ancienne synagogue. Rue Terarken, 1.
- III. Façades de l'hôtel Ravenstein et de l'ancienne synagogue. Rue Terarken.
- IV. Maisons à pignons à gradinset à porte de la dernière période ogivale. Rue du Musée, démolies.
- V. Maison du XVI^e siècle. Rue Ravenstein, 1.
- VI. Maison datée de 1682. Rue du Marché-au-Bois, au coin de la rue de la Putterie.
- VII. Maison datée de 1690. Montagne de l'Oratoire, 16.
- VIII. Maison de derrière du XVII^e siècle. Rue de l'Impératrice, 16, vue de la rue Nuit-et-Jour.
- IX. Maison du XVII^e siècle. Rue de l'Étuve, 13.
- X. Maison de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle. Rue de la Collégiale, 2.
- XI. Chapelle Sainte-Anne. Rue de la Montagne.
- XII. Tour de l'ancienne église Sainte-Catherine. Place Sainte-Catherine.

- xiii. Maison datée de 1697. Rue du Marché-aux-Herbes, 36.
- xiv. La grande Boucherie (1698). Rue du Marché-aux-Herbes.
- xv. Maison datée de 1697, façade postérieure. Rue de Flandre, 48.
- xvi. Hôtel daté de 1734. Rue de Malines, 26 et 28.
- xvii. Maison de style Louis XV (1760). Rue Steenpoort, 10.
- xviii. Maison de style Louis XV (1763). Rue de l'Impératrice, 23.
- xix. Hôtel du XVIII^e siècle. Rue du Fossé-aux-Loups, 32.
- xx. Maison du XVIII^e siècle. Rue Haute, 42.
- xxi. Maison datée de 1763. Rue de l'Écuyer, 3 et 5.
- xxii. Maison de style Louis XV, façade postérieure. Rue aux Laines, 13, démolie.
- xxiii. Entrée de l'ancien hôtel du Roi d'armes du Brabant. Entrée de la galerie Bortier, rue de la Madeleine.
- xxiv. Hôtel d'Ursel, construit peu après 1745. Rue du Marché-au-Bois, 28.
- xxv. Entrée de l'ancien couvent de Coudenberg, de style Louis XVI. Rue de Namur, 10.
- xxvi. Hôtel de style Louis XVI. Rue des Paroissiens, 12.

INTÉRIEURS

- i. Niche intérieure, du XVIII^e siècle. Rue des Petits-Carmes, 33-35.
- ii. Porte intérieure, du XVIII^e siècle. Rue des Petits-Carmes, 33-35.
- iii. Porte intérieure, du XVIII^e siècle. Rue des Petits-Carmes, 33-35.
- iv. Porte intérieure, cheminée et plafond, du XVIII^e siècle. Rue des Petits-Carmes, 33-35.
- v. Cheminée, du XVIII^e siècle. Ancien hôtel de Belle-Vue, place Royale.
- vi. Cheminée, du XVIII^e siècle. Rue des Douze-Apôtres, 23.
- vii. Porte intérieure, avec médaillon, du XVIII^e siècle. Rue des Douze-Apôtres, 23.
- viii. Intérieur de la Chapelle Saint-Georges. Montagne de la Cour, 27A.
- ix. Portique et porte. Cour de la maison, Grand'Place, 19.

DÉTAILS

- i. Chapelle de style gothique flamboyant, dédiée à saint Georges. Montagne de la Cour, 27A.
- ii. Chapelle de style Louis XIV, dédiée à saint Roch. Rue du Rempart-des-Moines, entrée de la rue de la Cigogne.
- iii. Enseignes :
 - Au petit Bonhomme*. Rue du Marché-au-Charbon, 47.
 - Enseigne représentant saint Joseph. Rue du Marché-au-Charbon, 72.
 - In de Klock*. Place de la Vieille-Halle-au-Blé, 3.
 - Le Meyboom*. Rue des Sables, 35.
- iv. Chapelle de style Louis XIV, dédiée à la Vierge. Coin de la rue Steenpoort et de la rue des Alexiens.
- v. Pompe, du XVII^e siècle. Grand'Place, 19.
- vi. Grille d'imposte, de style Louis XIV. Place de la Vieille-Halle-au-Blé, 1.
- vii. Balconnets de style Louis XIV. Rue de l'Étuve, 14.
- viii. Balconnets de style Louis XIV. Rue de la Montagne, 10.
- ix. Départ d'escalier, en chêne, de style Louis XV. Ancien hôtel de Hornes, rue des Ursulines, 11.
- x. Rampe d'escalier, en chêne, de style Louis XV. Ancien hôtel de Hornes, rue des Ursulines, 11.
- xi. Rampe d'escalier, de style Louis XV. Ancienne abbaye de la Cambre, Ecole militaire.
- xii. Rampe d'escalier, de style Louis XV. Rue des Ursulines, 8.

fol. 105

Table des Matières

	Pages
INTRODUCTION :	
Les Travaux du Comité du Vieux Bruxelles.	5
LES REMPARTS :	
I. L'Enceinte intérieure, par M. P. Combaz	9
II. La Deuxième Enceinte, par M. J. van Malderghem . . .	11
LES PIGNONS DE BRUXELLES, par M. Ch. Buls	15
LES PORTES, par M. V. Tahon.	17
LES FAÇADES, par M. P. Combaz	23
LES INTÉRIEURS, par M. P. Combaz	28
LES DÉTAILS, par M. V. Tahon	29
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES PLANCHES	33

ERRATUM

Portes, pl. XXVII, dans la légende, au lieu de :
de style Louis XVI, lisez : *du XVII^e siècle*.

POLITECHNIKA KRAKÓW
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III
L. inw. **2892**

Kdn. 524. 13. IX. 54

S. 61

Détails

PL XII



Chapelle de style gothique flamboyant, dédiée à saint Georges.

Montagne-de-la-Cour, 27^a.

Elle est encastrée dans le mur de l'ancienne chapelle de Nassau, bâtie dans le premier quart du XVI^e siècle.

III. 28. 927





Chapelle de style Louis XIV, dédiée à saint Roch.
Rue du Rempart-des-Moines (entrée de la rue de la Cigogne).





*In de Klock (A la Cloche),
place de la Vieille-Halle-au-Blé, 3.*

*Au petit Bonhomme,
rue du Marché-au-Charbon, 47.*

Enseignes :

Le Meyboom, rue des Sables, 35.

Cette enseigne rappelle la plantation annuelle d'un mai, en l'honneur de saint Laurent, au bas de la rue des Sables.

Enseigne représentant saint Joseph,
rue du Marché-au-Charbon, 72.





Chapelle de style Louis XIV, dédiée à la Vierge.

Coin de la rue Steenpoort et de la rue des Alexiens





Pompe du XVII^e siècle.

Grand'Place, 19.





Grille d'imposte de style Louis XIV.

Place de la Vieille-Halle-au-Blé, 1.





Balconnets de style Louis XIV.

Rue de l'Étuve, 14 (entrée de l'impasse du Palmier). *Maison démolie.*





Balconnets de style fin Louis XIV.

Rue de la Montagne, 10. La maison est datée de 1747.





Départ d'escalier de style Louis XV, en chêne.

Rue des Ursulines, 11 (ancien hôtel de Hornes).



Rampe du même escalier.

Les cors rappellent le nom de la famille à laquelle l'hôtel a appartenu.



Rampe d'escalier de style Louis XV.

École militaire (ancienne abbaye de la Cambre).



Rampe d'escalier de style Louis XV.

Rue des Ursulines, 8.

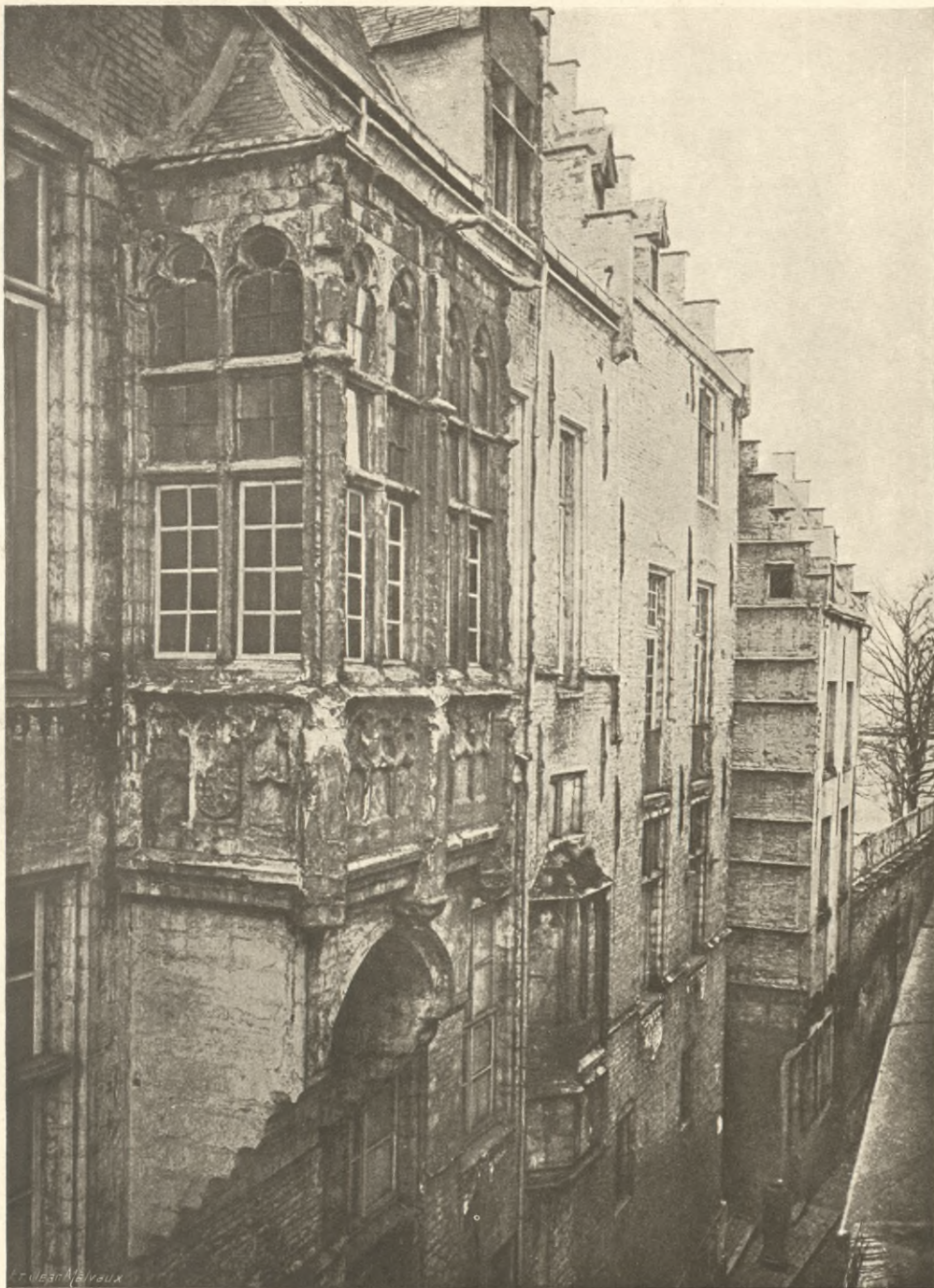
POLITECHNIKA KRAKOWSKA
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III 28927
L. inw.

Kdn. 524. 13. IX. 54

Façades

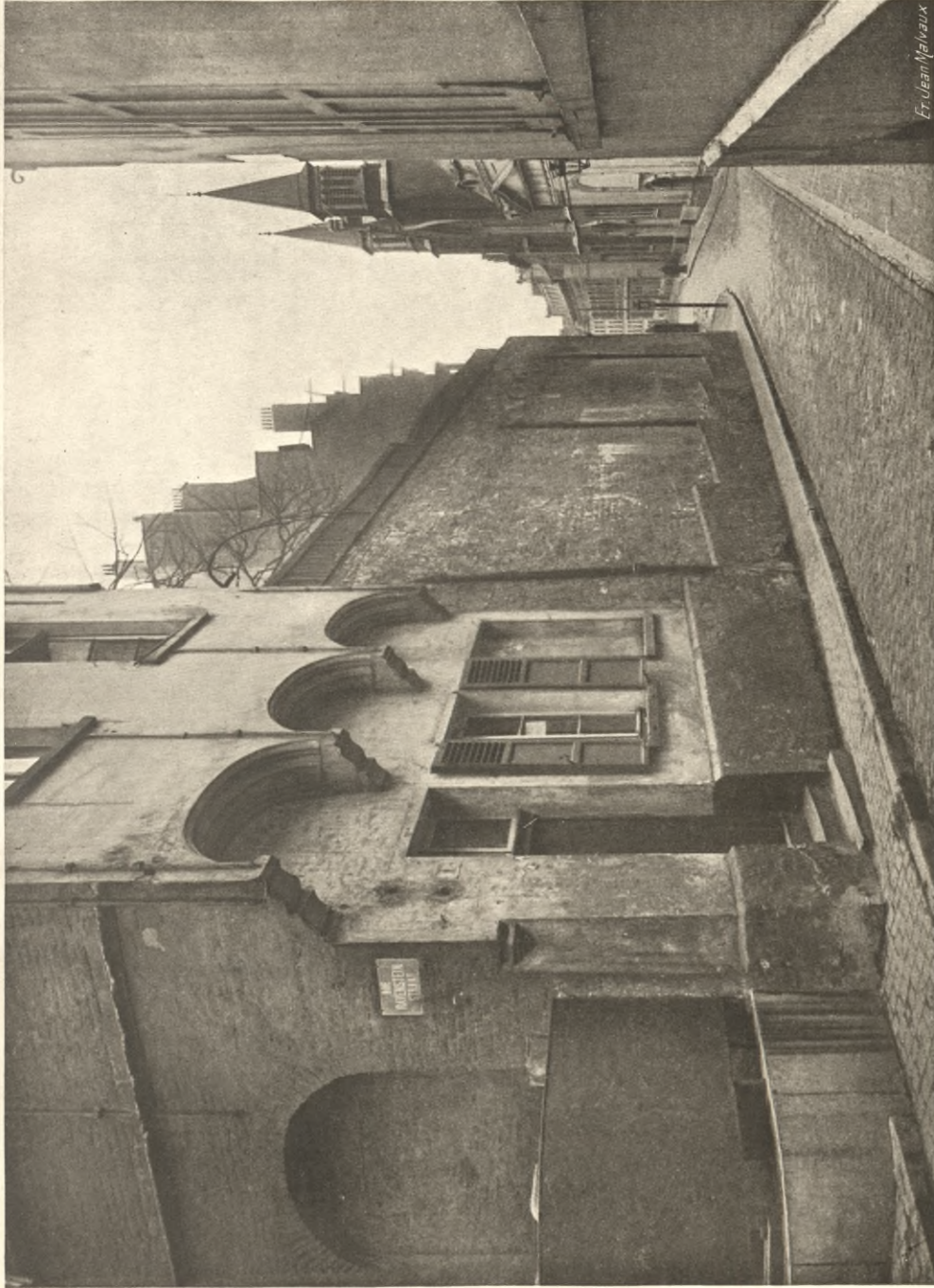
PL XXVI



Bretèche de l'hôtel de Ravenstein.

Rue Terarken.

III. 28.927



Façade postérieure de l'ancienne Synagogue.

Rue Terarken, 1.

F. Jean Malvaux



Façades de l'hôtel de Ravenstein et de l'ancienne Synagogue.

Rue Terarken.



Maisons à pignon à gradins. Porte cochère de la dernière période ogivale.

Rue du Musée.

Ces maisons ont été démolies lors de l'agrandissement des Musées.



Maison du XVI^e siècle.

Rue Ravenstein, 1.

Le grand bâtiment à droite est moderne.



Maison à pignon à gradins et à fenêtres à meneaux, datée de 1682.

Coin du Marché-au-Bois et de la rue de la Putterie.



Maison à pignon à gradins, datée de 1690.

Montagne-de-l'Oratoire, 16.



Maison à pignon à volutes.

Rue de l'Impératrice, 16 (maison de derrière, vue de la rue Nuit-et-Jour .



Maison à lucarne. Porte à abat-jour trilobé.

Rue de l'Étuve, 13.



Façade de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e.

Rue de la Collégiale, 2.



Façade de la chapelle Sainte-Anne.

Rue de la Montagne, au coin de la rue du Singe



Tour de l'ancienne église Sainte-Catherine.

Place Sainte-Catherine.



Façade d'ordre colossal, datée de 1697.

Marché-aux-Herbes, 36.



La grande Boucherie, rebâtie en 1698 par De Bruyn.
Marché-aux-Herbes.



Façade d'ordre colossal, de Jean Cosyns, datée de 1697.

Cour de la maison rue de Flandre, 48.



Hôtel daté de 1734.
Rue de Malines, 26 et 28.



Façades de style Louis XV, datées de 1760.

Rue Steenpoort, 10.



Façade de style Louis XV, datée de 1763.

Rue de l'Impératrice, 23.



Façade du XVIII^e siècle.

Rue du Fossé-aux-Loups, 32.



Façade de style Louis XV.

Rue Haute, 42.



Façade de style Louis XV, datée de 1763.

Rue de l'Écuyer, 3 et 5.



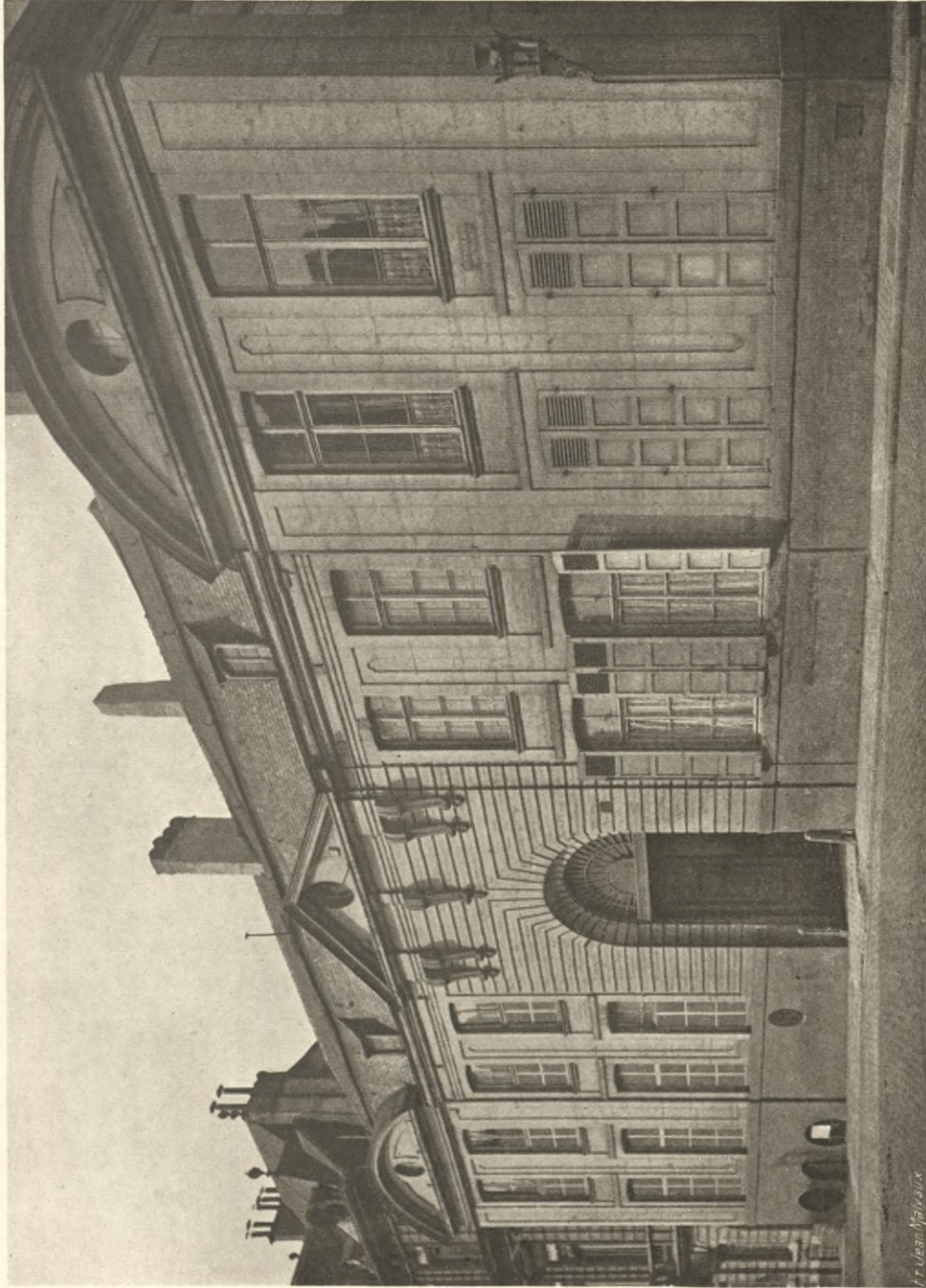
Façade de style Louis XV.

Façade postérieure de la maison rue aux Laines, 13, *démolie.*



Entrée de l'ancien hôtel du Roi d'Armes du Brabant.

Rue de la Madeleine, entrée de la galerie Bortier.



Façade de l'hôtel d'Ursel, de Servandoni (après 1745).

Marché-au-Bois, 28.



Façade de style Louis XVI. Entrée de l'ancien couvent de Coudenberg.

Rue de Namur, 10.



Et Jean Malvaux

Hôtel de style Louis XVI.

Rue des Paroissiens, 12.

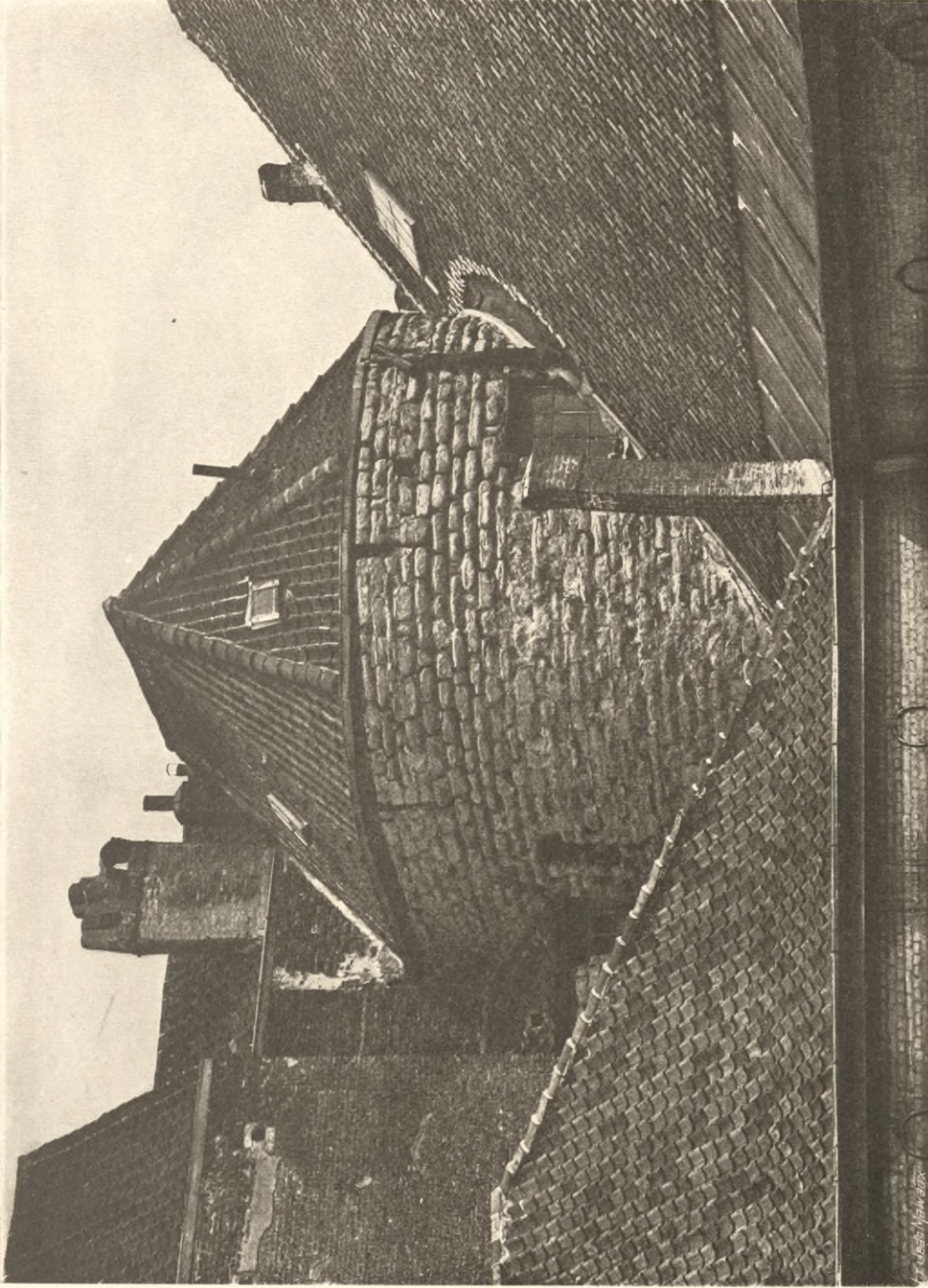
POLITECHNIKA KRAKOWSKA
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III
L. Inw. **28927**

Kdn. 524. 13. IX. 54

Remparts

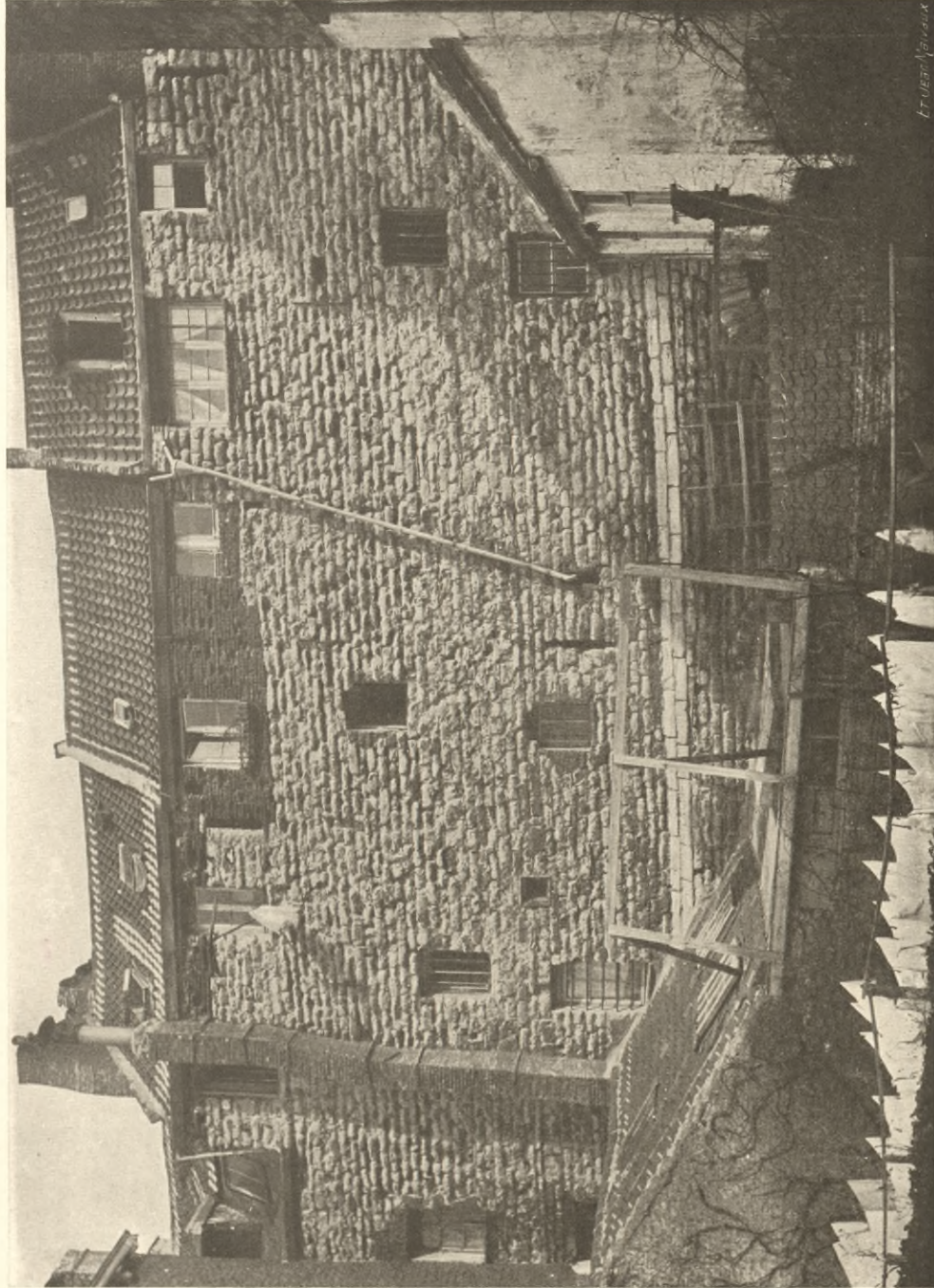
PL. XI



Tour.
Rue de Villers.



III 28.927



Pan de mur.

Rue de Bavière. Ce pan de mur est attenant à la tour de la rue de Villiers



La Steenpoort, côté extérieur, vers l'ouest.

Rue Steenpoort.



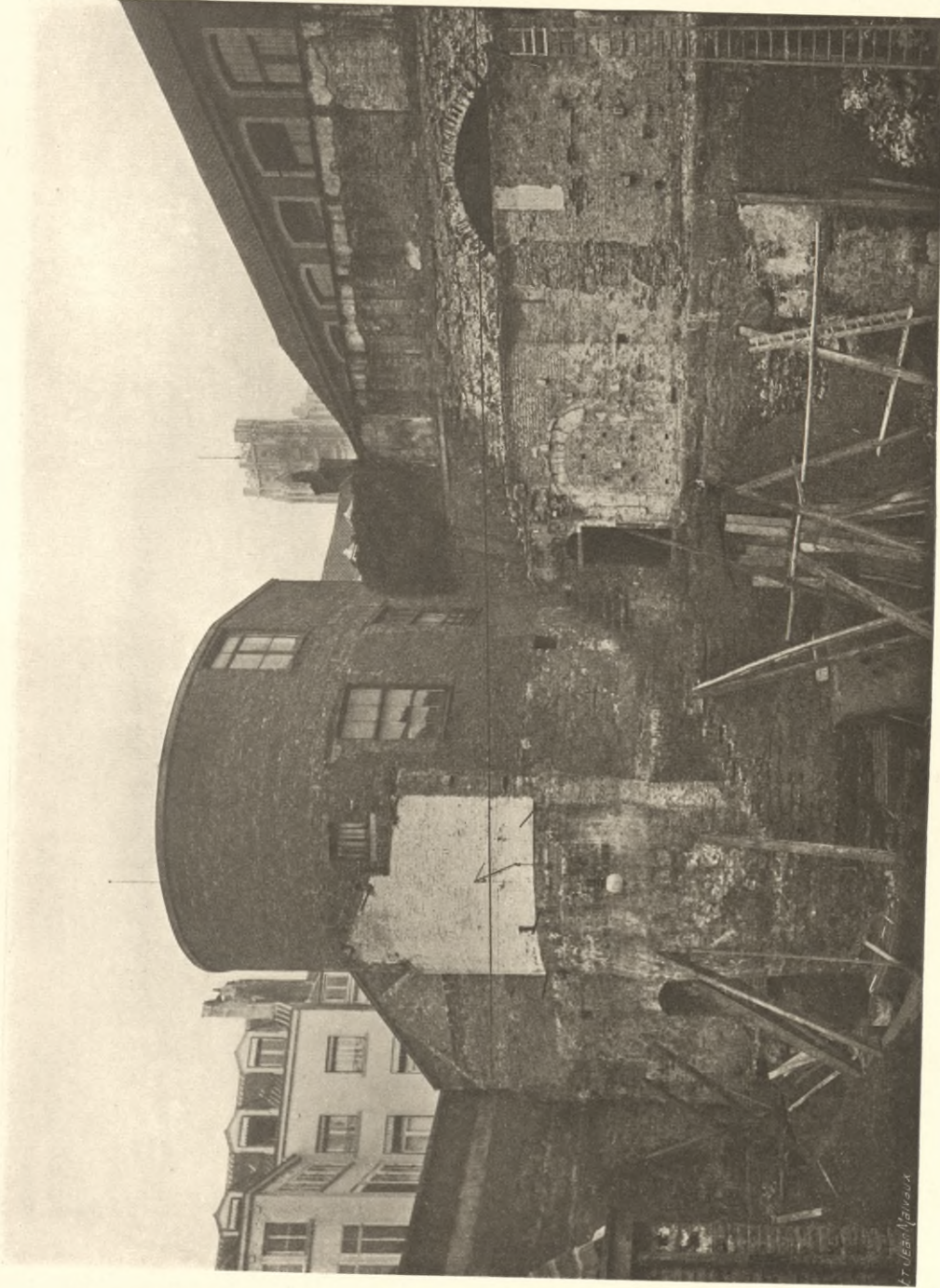
La Steenpoort, côté extérieur, vers l'est.

Rue Steenpoort.



Tour.

Rue de la Montagne-du-Parc.



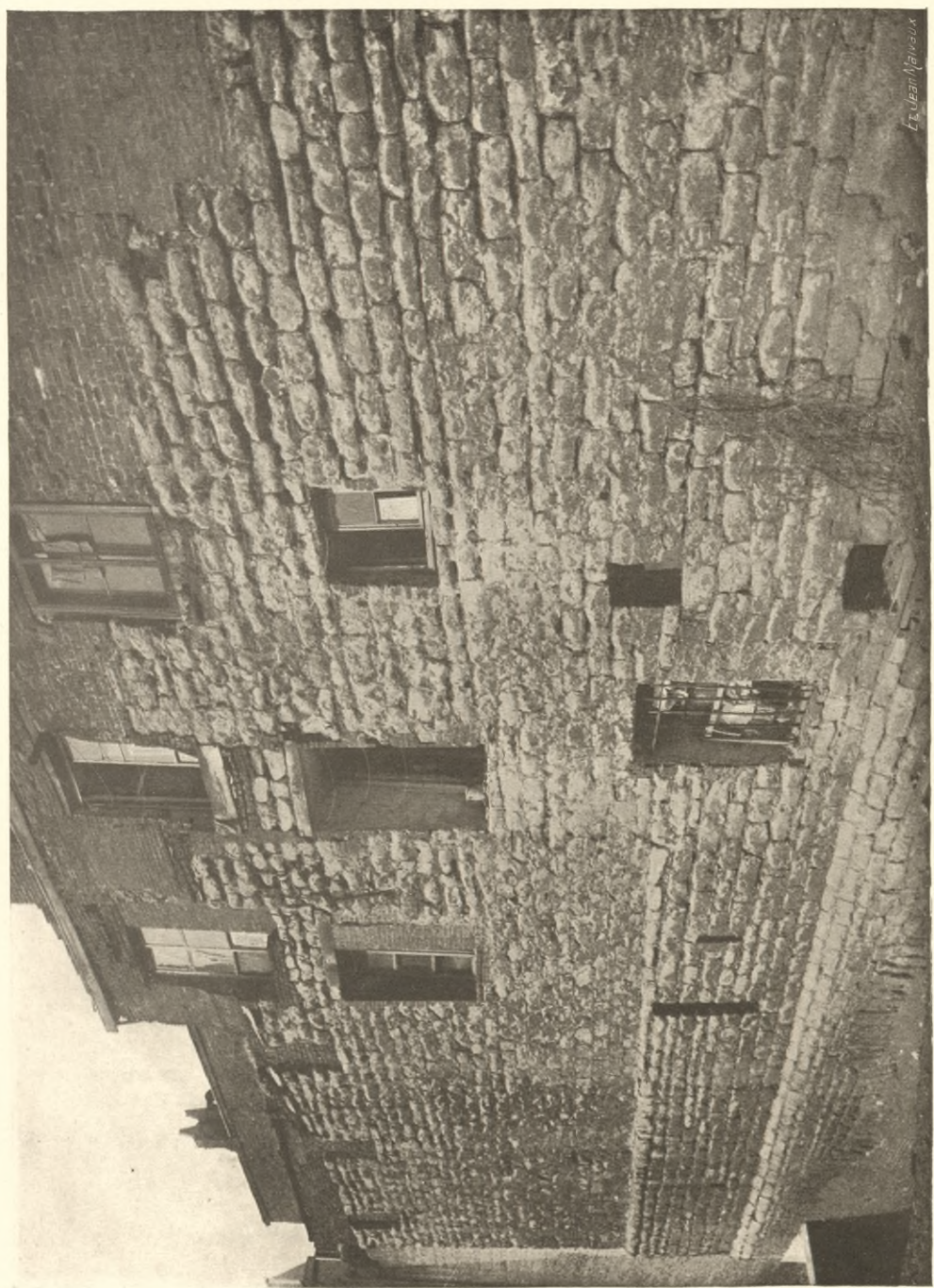
Tour et pan de mur.
Rue des Comédiens, 41.



La Steenpoort et le mur attenant.

Côté intérieur.

Vue prise au cours de la démolition d'une maison adossée au mur, en 1902.



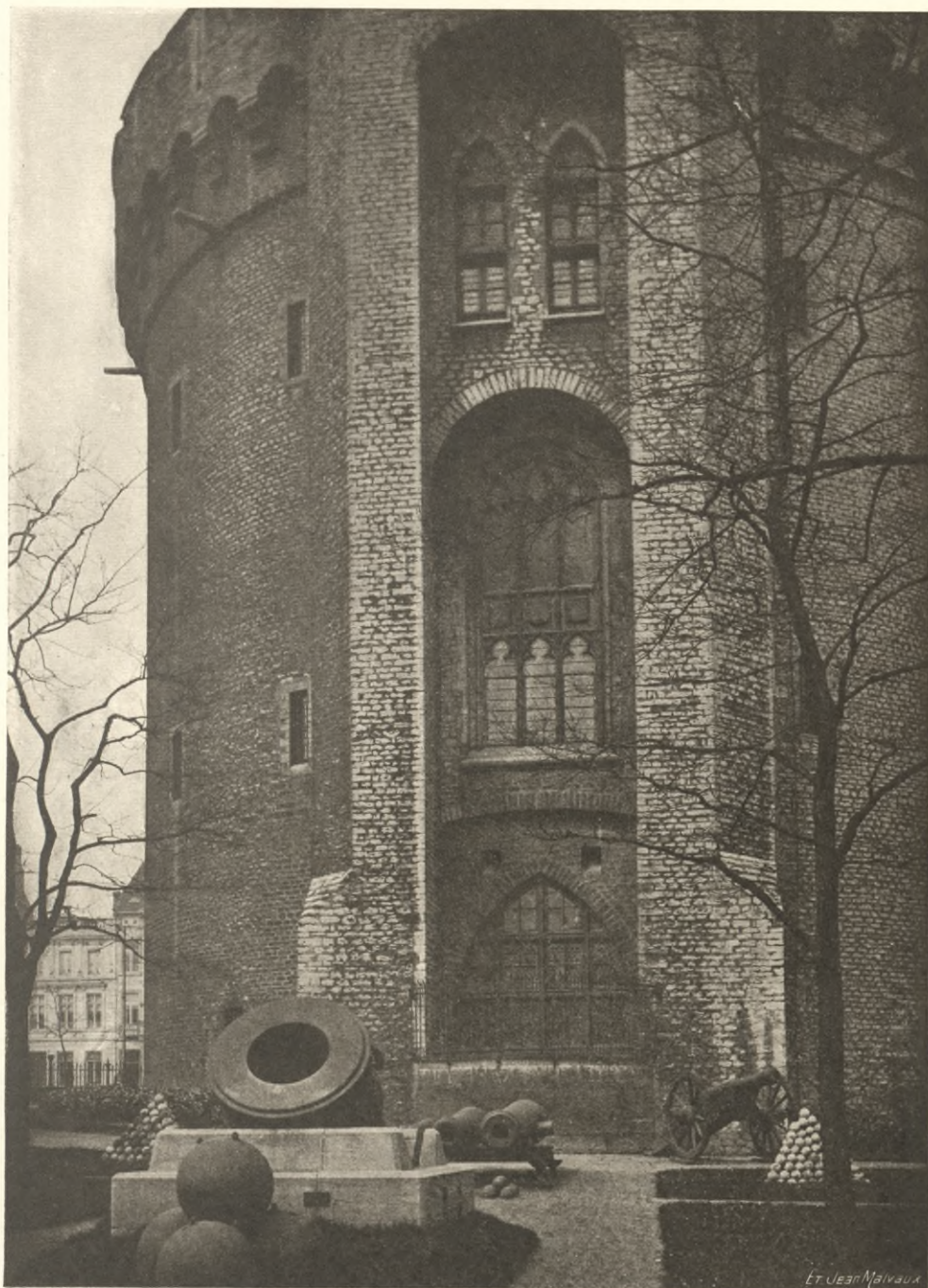
Pan de mur

montrant la découpeure des créneaux et quelques pierres de leur couronnement.
Rue de l'Empereur.



La Tour Noire.

Place Sainte-Catherine. Restaurée en 1888.



Porte de Hal.
Côté extérieur.



Etienne Lejeune

Porte de Hal.

Salle du premier étage.

POLITECHNIKA KRAKOWSKA
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III
L. inw. **289 27**

524. 13. IX. 54

Pignons

Pl. XV!



Pignon à gradins.

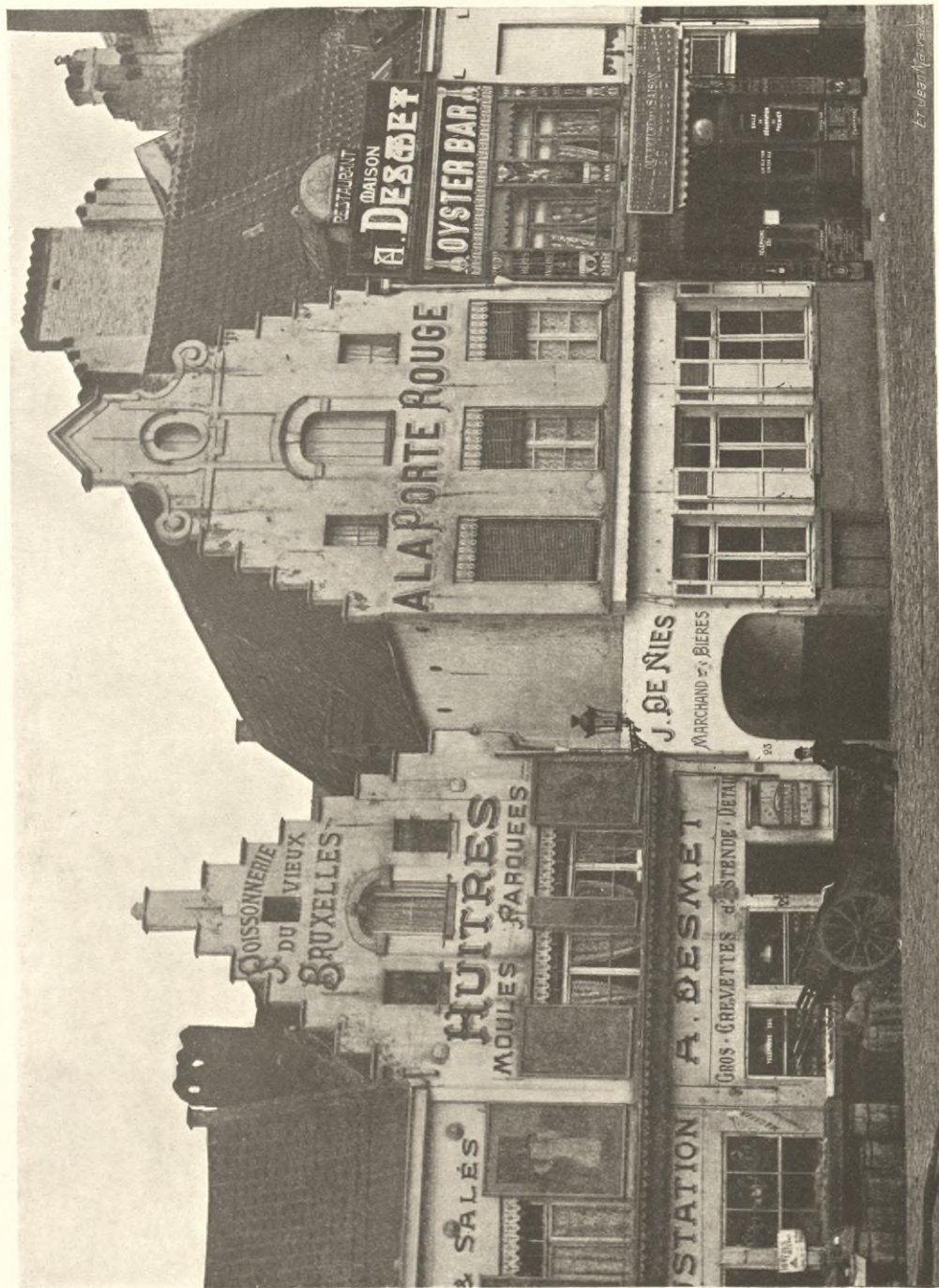
Rue des Sables, 46. Maison datée de 1617.

III. 28. 927



Pignon à gradins surmonté d'un fronton semi-circulaire orné d'une coquille.

Hôtel du *Grand Bavière*, place du Vieux-Marché-aux-Grains, 16.



Pignon à gradins surmonté d'un fronton triangulaire.
Maison de la *Porte Rouge*, place Sainte-Catherine, 23.



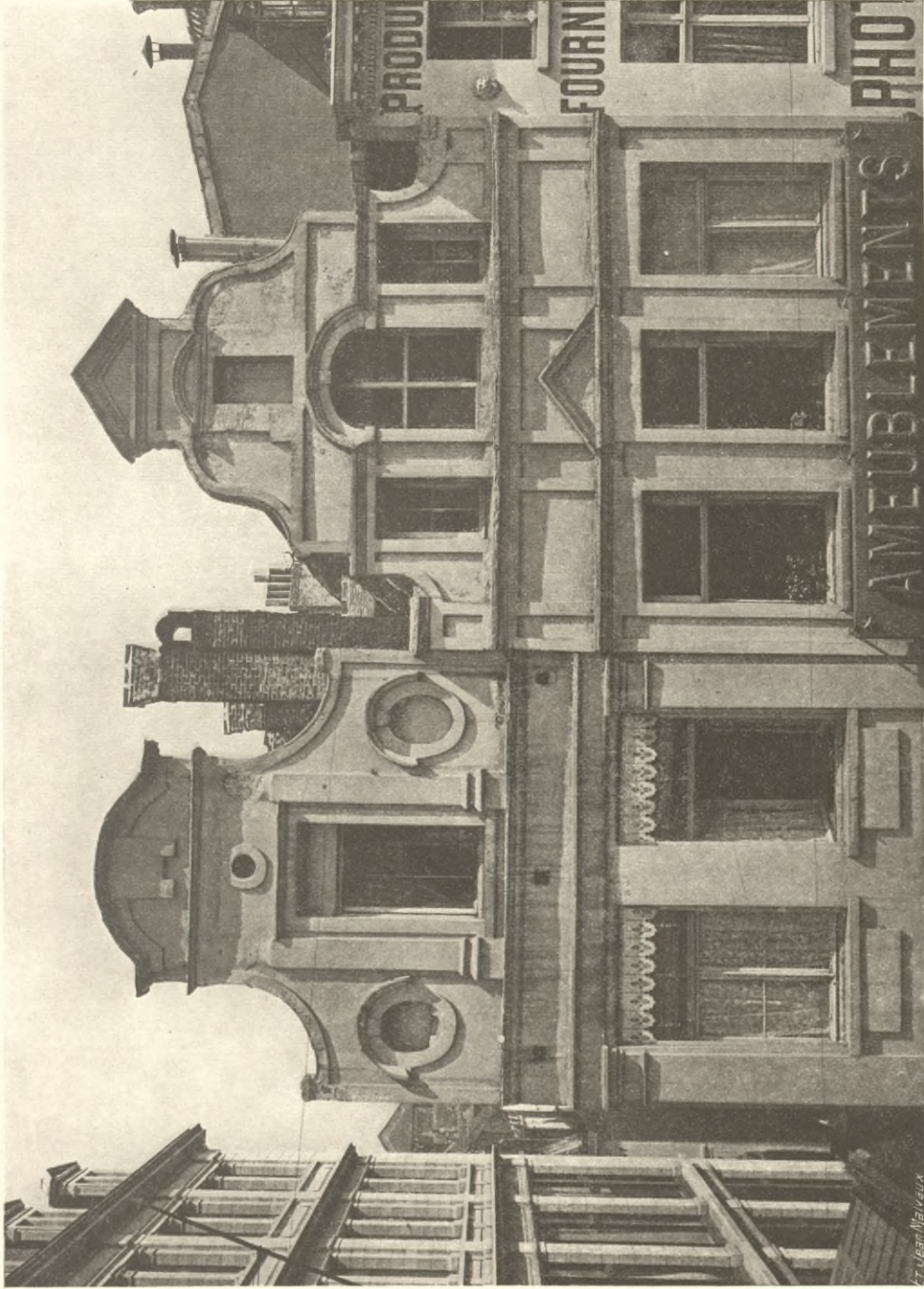
Pignon à gradins surmonté d'un fronton semi-circulaire porté par des volutes.

Rue Sainte-Catherine, 18.

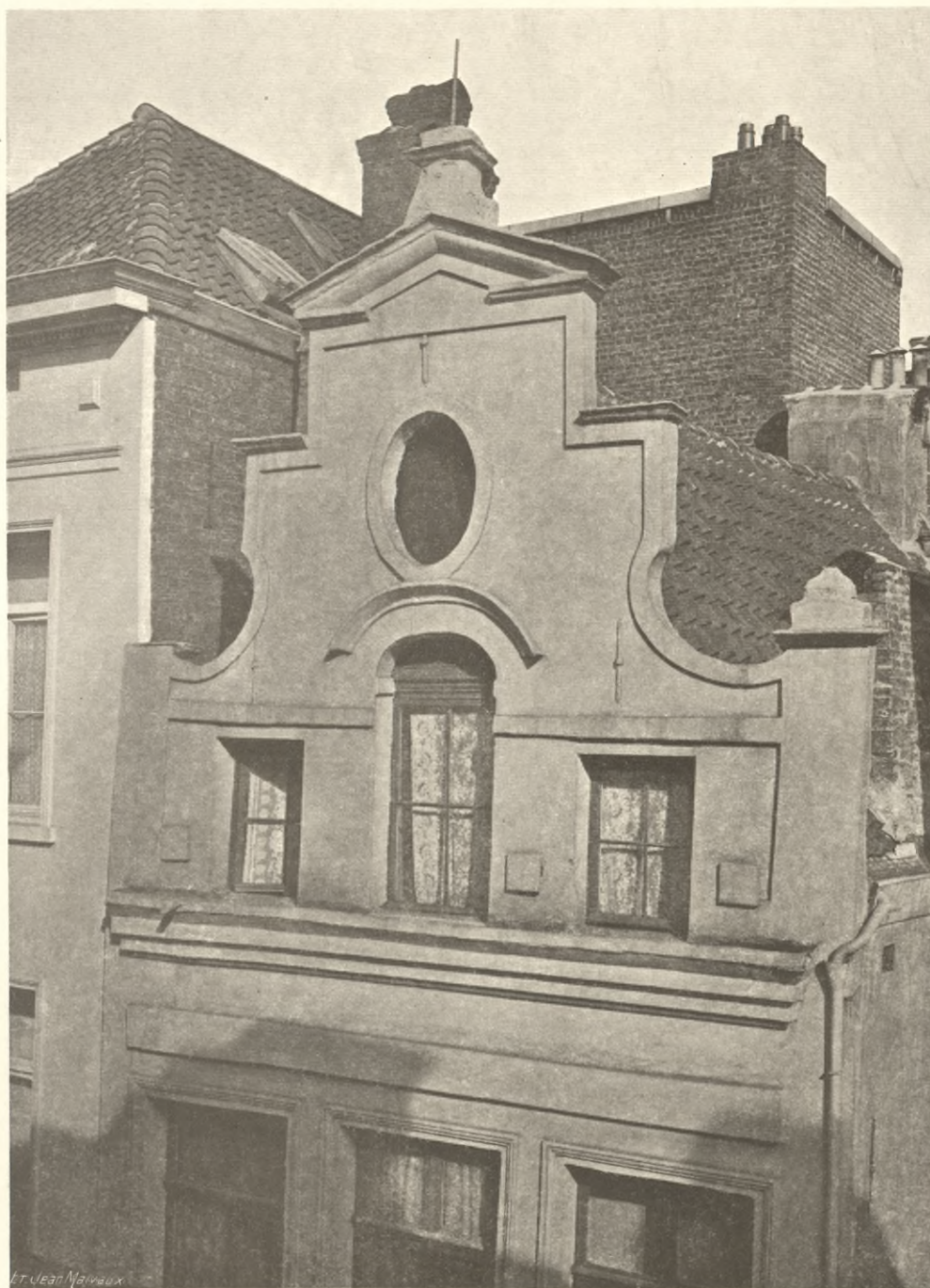


Pignons ne présentant qu'un petit nombre de gradins.

Rue du Marché-aux-Fromages, 22 et 24.



Pignon à gradins atrophies.
Rue du Marché-aux-Herbes, 84.



Pignon à gradins atrophés.

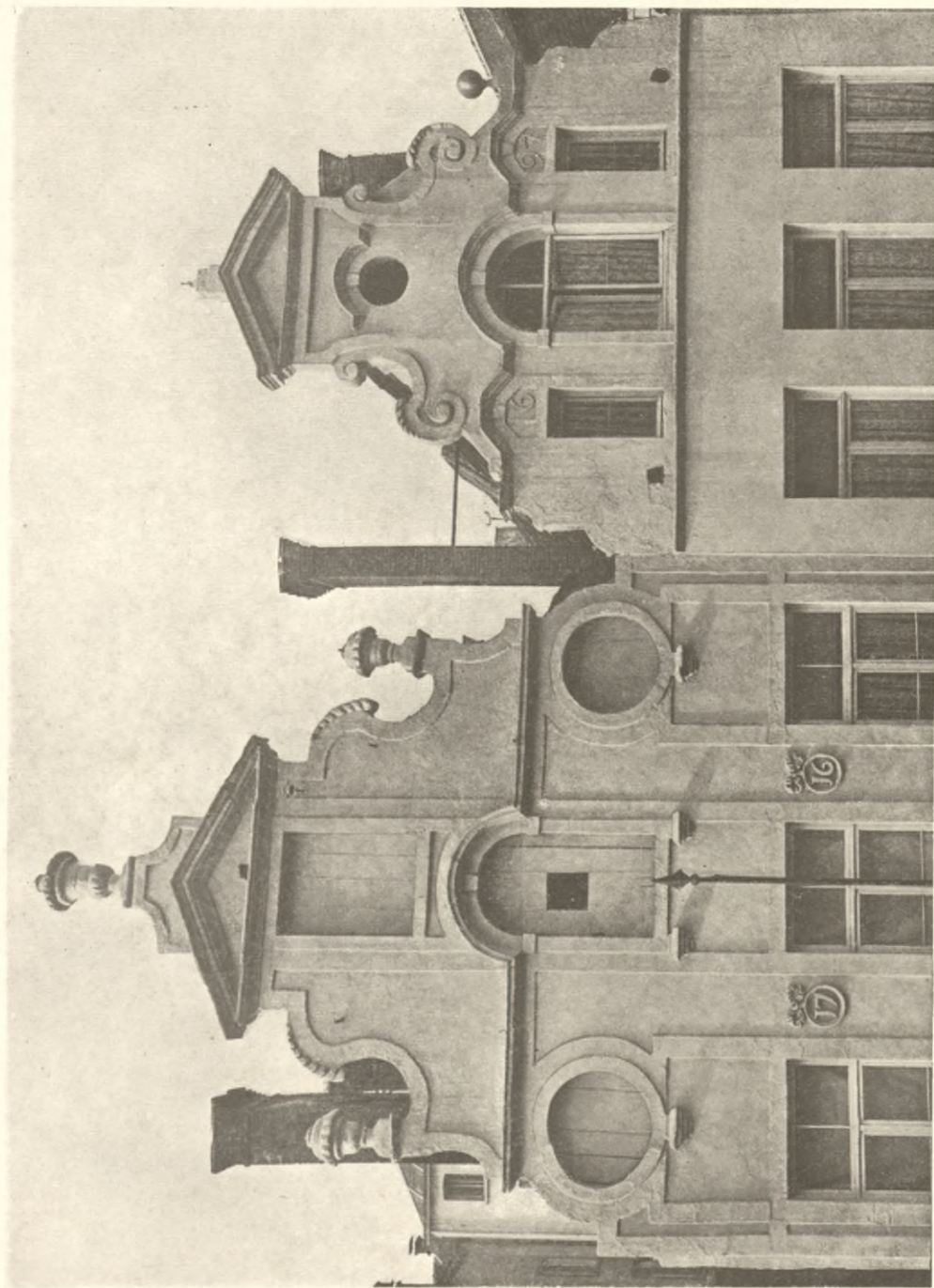
Rue de la Fourche, 31.



Pignon surmonté d'une boule sur un socle.

Place de la Vieille-Halle-aux-Blés, 1.





Pignons datés de 1697 et de 1716.
Rue Sainte-Catherine, 28 et 30.



Pignons de style baroque.

Rue du Marché-aux-Herbes, 99 et 101.



Maison de style Louis XIV.

Rue de la Madeleine, 61.



Maison de style Louis XIV, datée de 1729.

Rue Bodenbroeck, 12.



Maison de style Louis XIV.
Rue du Marché-aux-Herbes, 89-91.



Maison à fronton en arc, de style Louis XV, datée de 1771.

Rue des Sols, 23. Démolie.



Maison à fronton triangulaire, datée de 1759.

Place Sainte-Catherine, 11.



Maison de la fin du XVIII^e siècle.

Rue de la Braie, 22.

POLITECHNIKA KRAKOWSKA
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III
L. inw. **28927**

Kdn. 524. 13. IX. 54

Intérieurs

PL IX



Niche intérieure.

Rue des Petits-Carmes, 33-35.

III. 28. 927



Porte intérieure.

Rue des Petits-Carmes, 33-35.



Porte intérieure.

Rue des Petits-Carmes, 33-35.



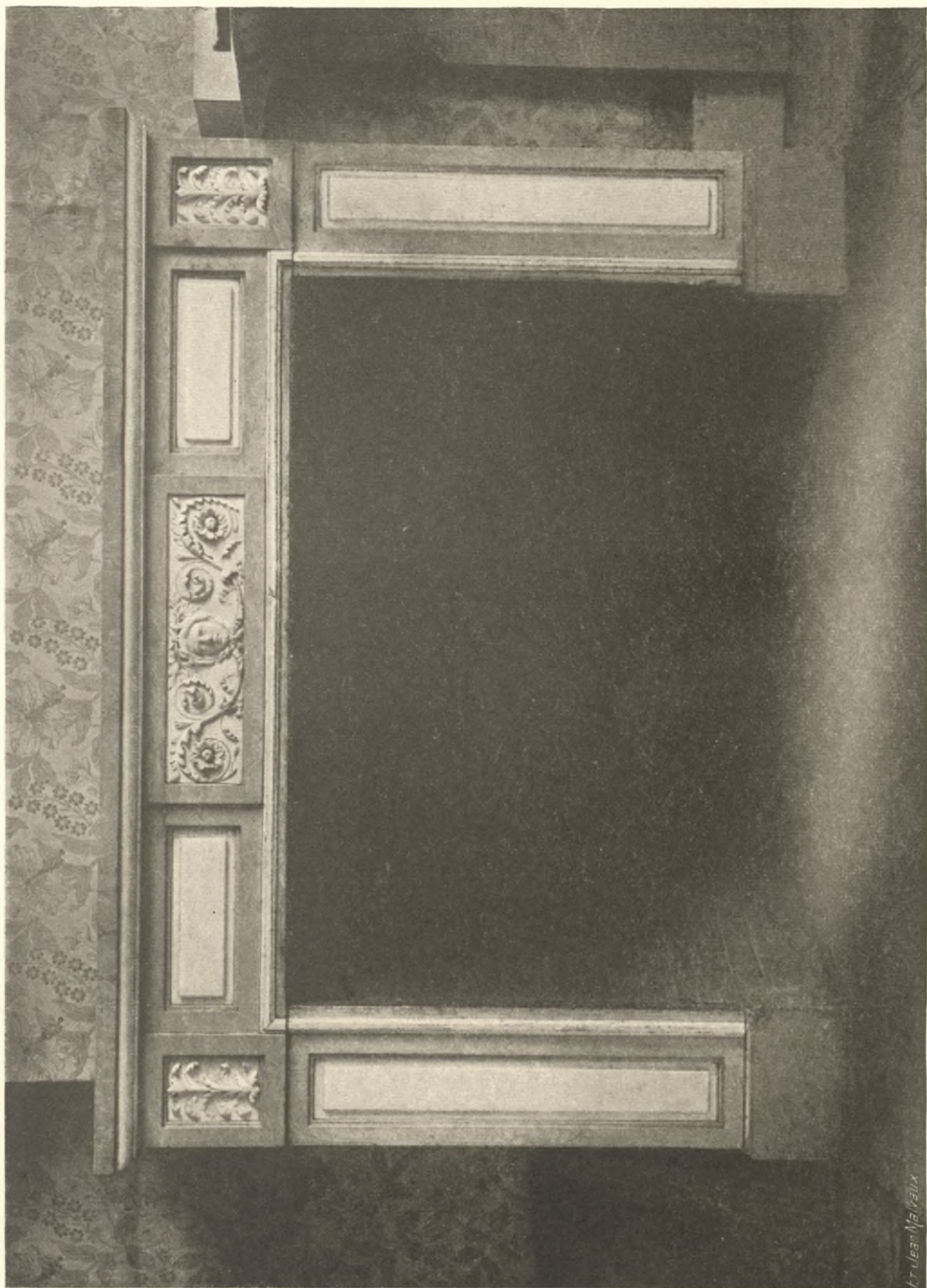
Porte intérieure, cheminée et plafond.

Rue des Petits-Carmes, 33-35.



Cheminée.

Place Royale (ancien hôtel de Belle-Vue).



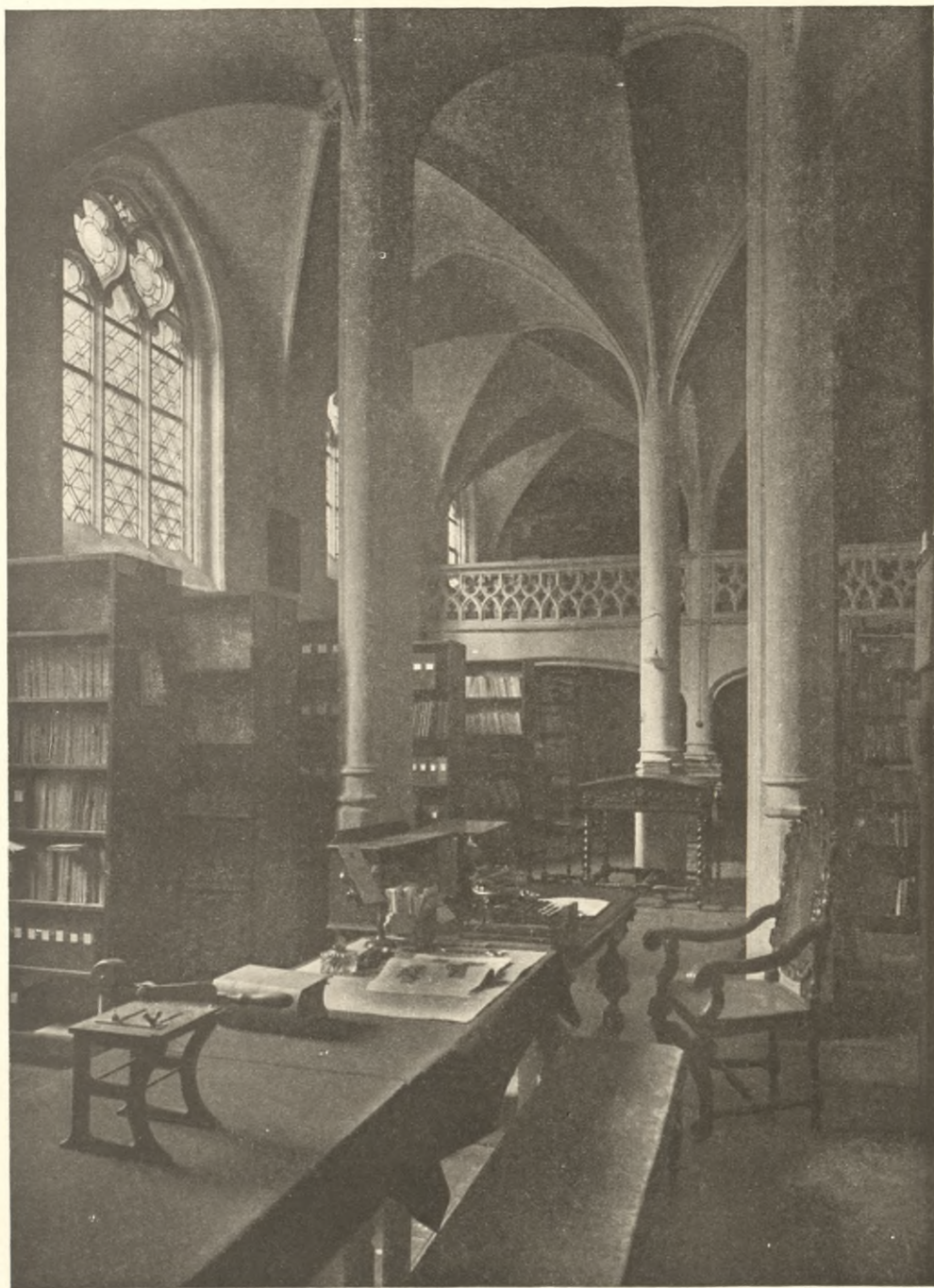
Cheminée.

Rue des Douze-Apôtres, 23.



Porte intérieure avec médaillon.

Rue des Douze-Apôtres, 23.



Intérieur de la chapelle Saint-Georges.

Montagne-de-la-Cour.



Portique et porte.

Cour de la maison Grand'Place, 19.

POLITECHNIKA KRAKOWSKA
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III
L. inw. **28927**

Kdn. 524. 13. IX. 54

Portes

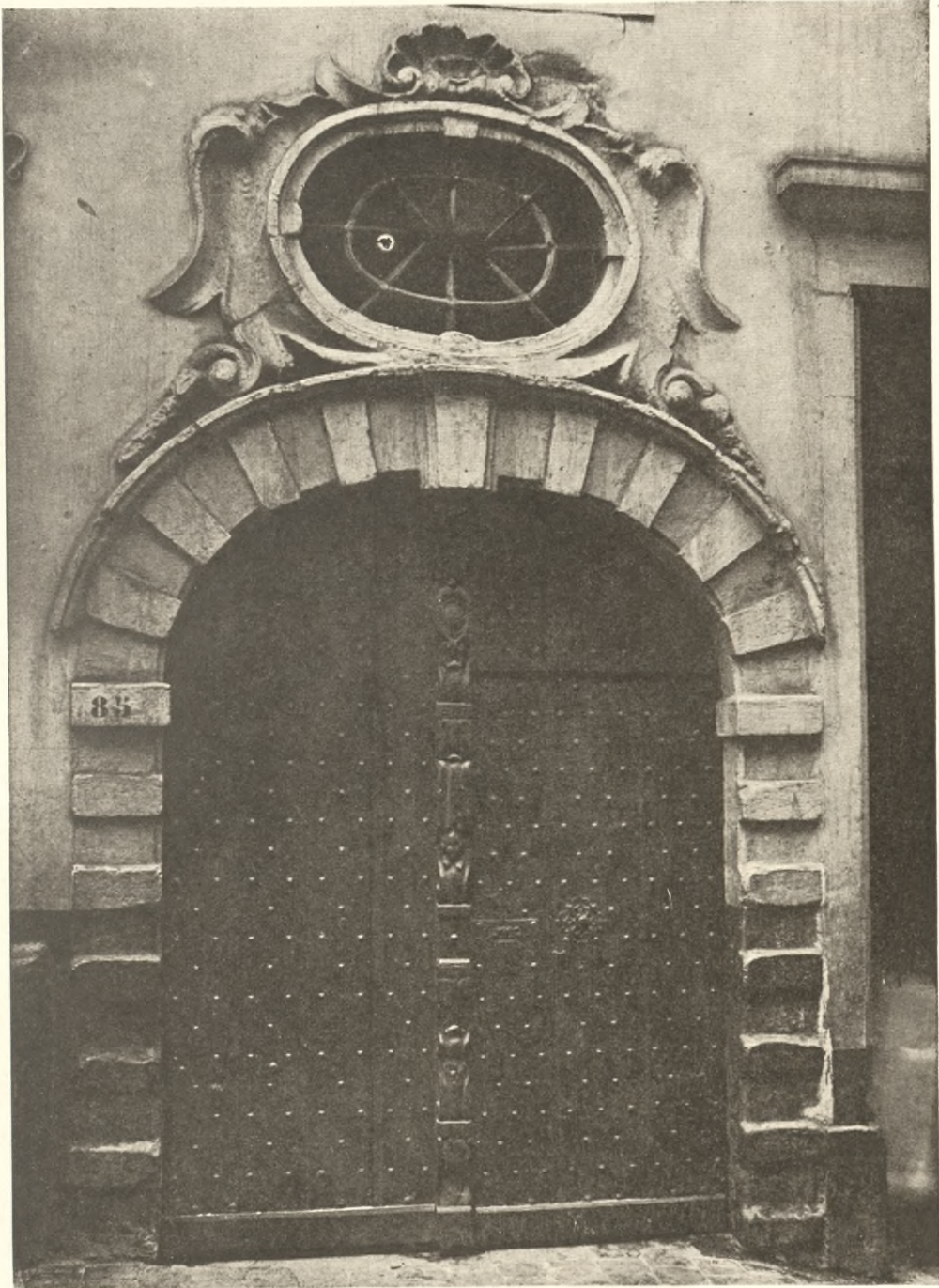
PL XXXI



Porte de l'ancien jardin des Arbalétriers, de 1625.

Rue d'Isabelle, 8. La partie supérieure a été démolie

III. 28.927



Porte cochère et imposte du XVII^e siècle
avec mauclaire sculpté et vantaux garnis de clous.
Rue du Miroir, 85.



Porte et imposte du XVII^e siècle.

Rue Haute, 182.



Porte et imposte du XVII^e siècle

avec vantail garni de clous.

Rue des Ursulines, 23.



Porte cochère du XVII^e siècle
avec mauclaire sculpté.
Rue des Six-Jetons, 18.



Porte, imposte et balcon du XVII^e siècle.

Rue Sainte-Catherine, 48.



Porte cochère de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle
avec écoinçons sculptés.
Rue de l'Etuve, 42.

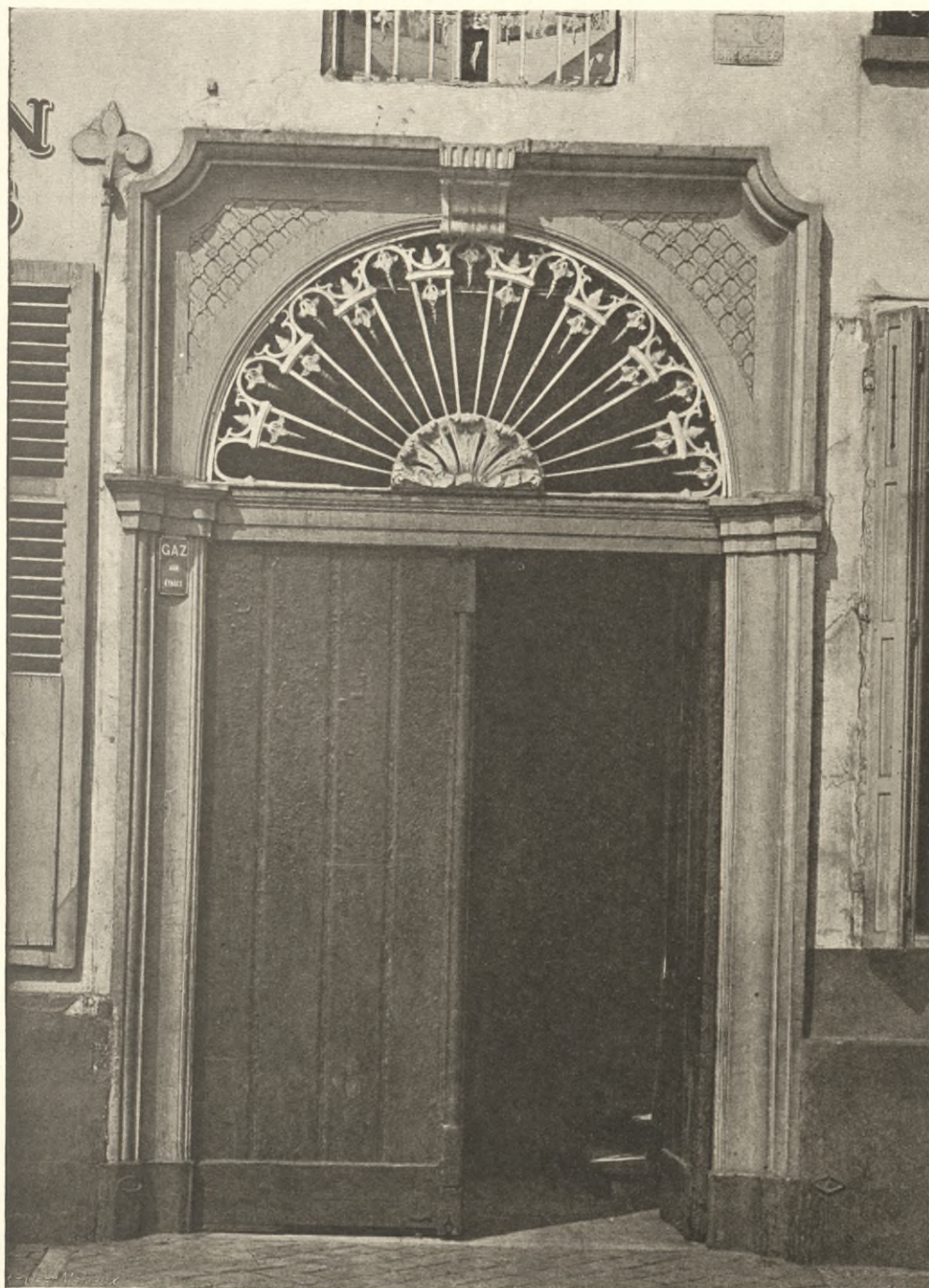


Porte Louis XIV.
Rue des Bouchers, 68.



Porte Louis XIV.

Rue des Paroissiens, 19 et 21.



Porte cochère et grille d'imposte Louis XIV.

Quai au Bois-de-Construction, 5.

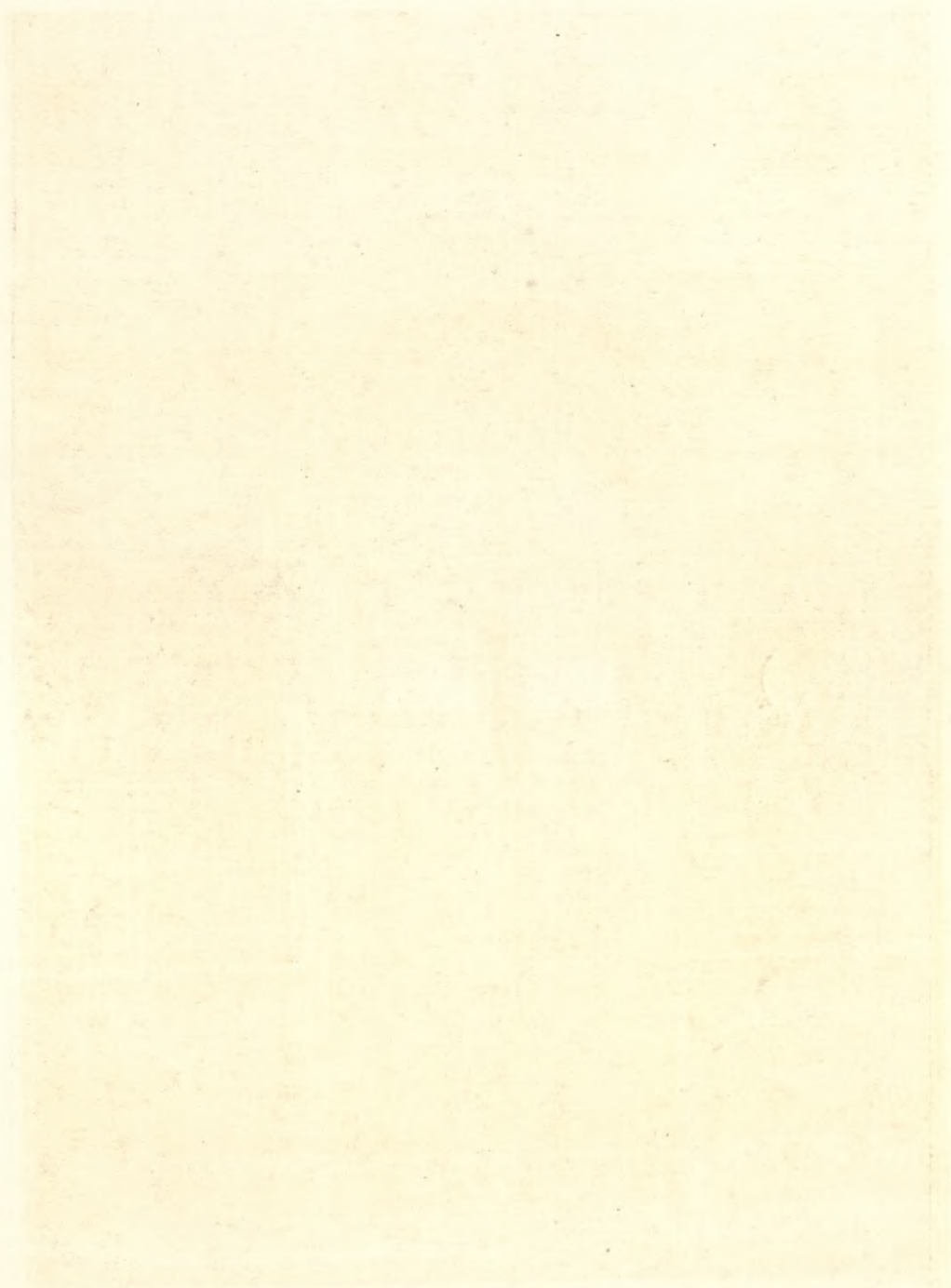


Porte Louis XV.
Rue d'Anderlecht, 40.



Porte et grille d'imposte Louis XV.

Rue des Tanneurs, 62.





Porte et grille d'imposte Louis XV.

Rue du Marché-aux-Charbons, 42.



Porte et grille d'imposte Louis XV.

Rue des Tanneurs, 73.



Et. Jean Malvaux

Porte Louis XV.

Rue des Longs-Chariots, 14.



Porte Louis XV.
Rue des Ursulines, 51.



Porte et grille d'imposte Louis XV.

Rue des Tanneurs, 88.



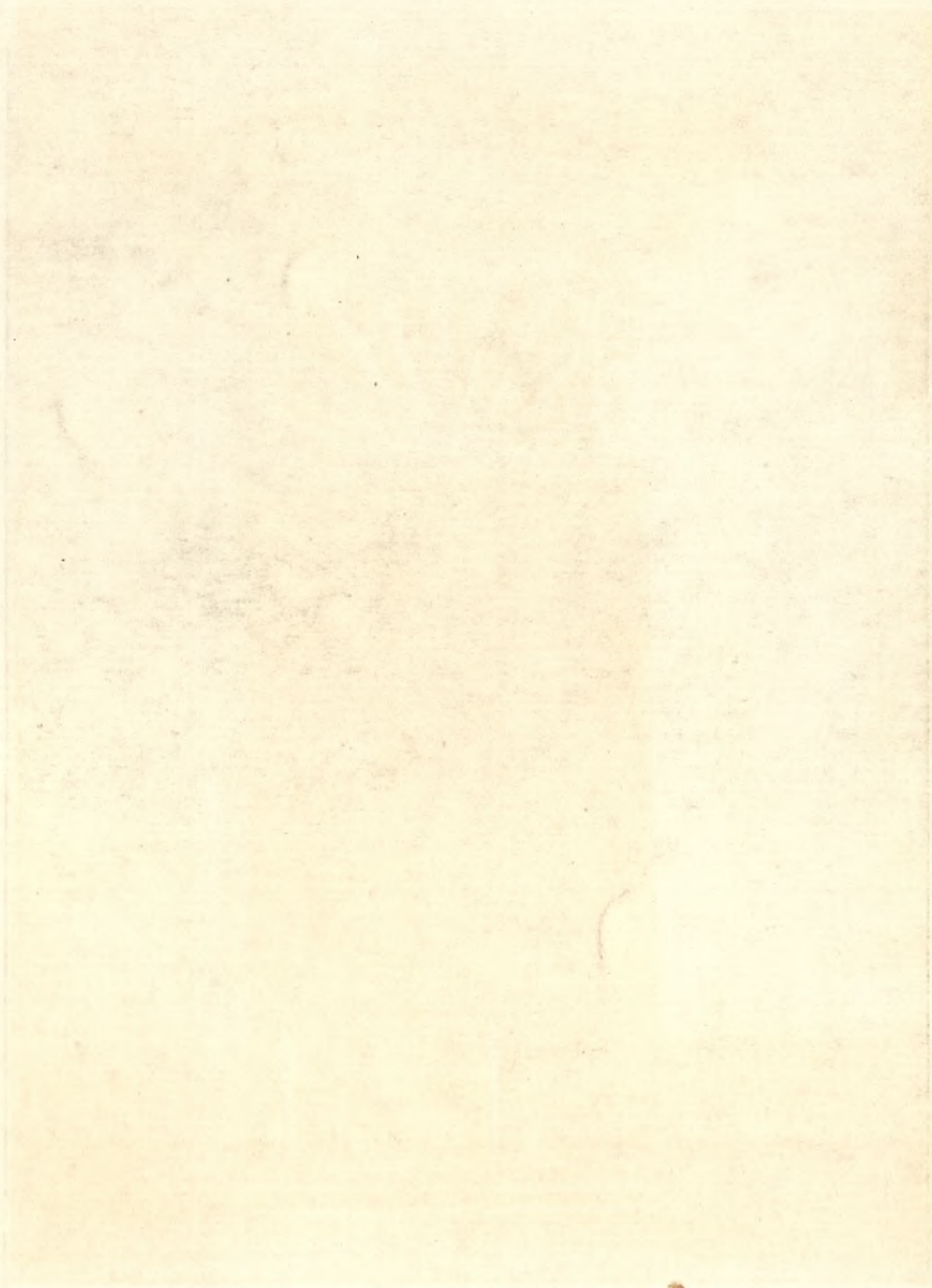
Porte et grille d'imposte Louis XV.

Rue des Comédiens, 20.



Porte Louis XV.

Rue de l'Impératrice, 23.





Porte Louis XV et porte Louis XVI.
Quai au Bois-de-Construction, 1 et 2.



Portail latéral de l'église du Béguinage
daté de 1770.



Porte Louis XVI.

Quai aux Barques, 9.



Porte cochère et balcon Louis XVI.

Rue Bodenbroeck, 2.



Porte cochère et grille d'imposte Louis XVI.

Rue des Douze-Apôtres, 18 et 20.



Porte cochère Louis XVI.

Rue du Chêne, 8.



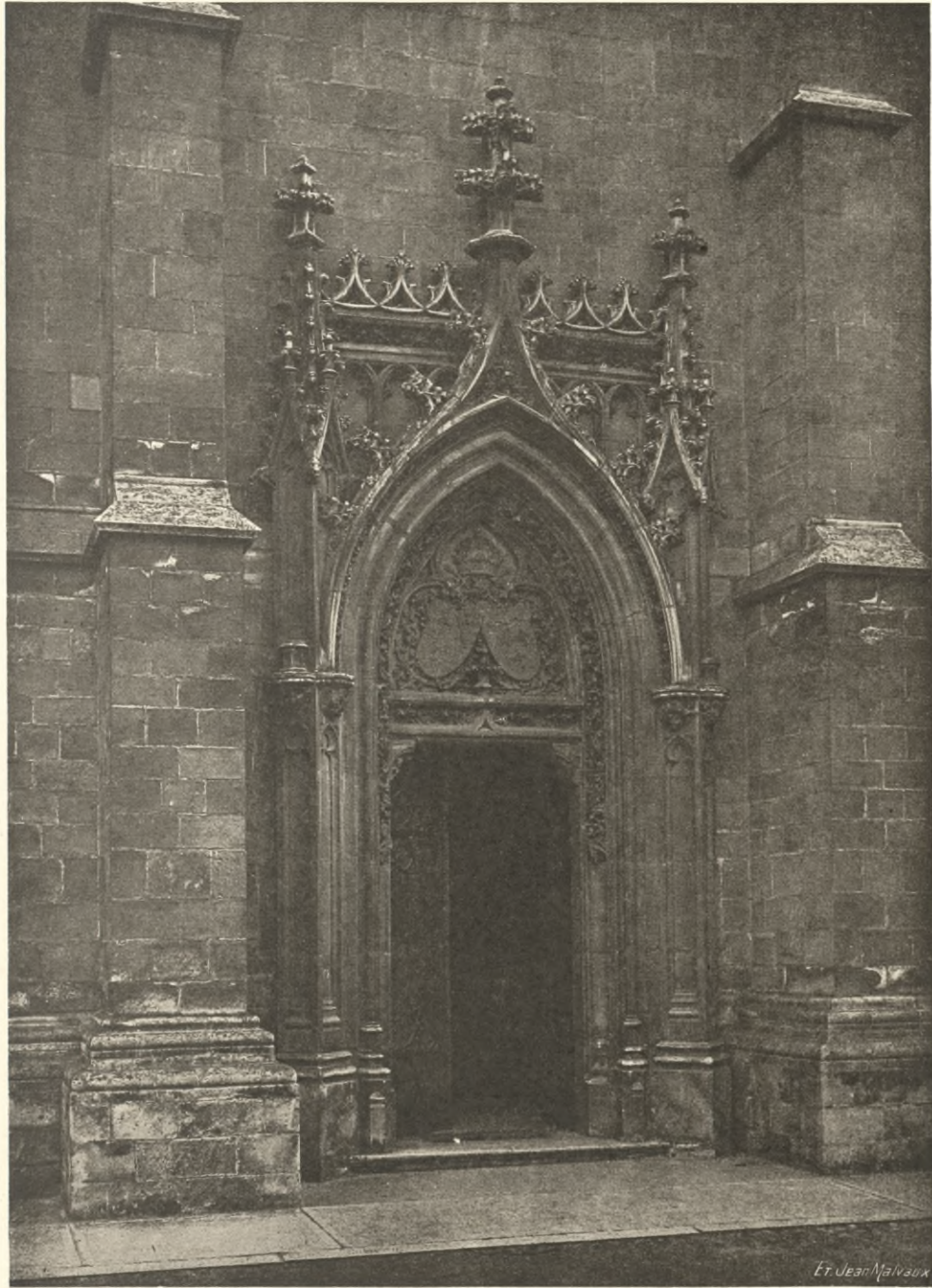
Porte cochère et balcon Louis XVI.

Rue Neuve, 13. Les socles des pieds-droits sont enterrés.



Porte cochère de style empire.

Rue du Marais, 55.



Portail moderne de l'ancienne église de Laeken,
de style gothique flamboyant.



Porte de la Maison des Poissonniers, du XVII^e siècle.

La Maison des Poissonniers a été démolie en 1872, et la porte transportée au Musée de la Porte de Hal.



Porte monumentale de l'abbaye de Forest, de style Louis XVI.

POLITECHNIKA KRAKOWSKA
BIBLIOTEKA GŁÓWNA

III
L. inw. **289 27**

Kdn. 524. 13. IX. 54



Biblioteka Politechniki Krakowskiej



III-28927

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



10000302710